BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4001 du Mardi 15 Septembre 2020 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

SANTE

La première fournée de médecins formés à Cuba rentre au bercail

(P.3)

MEDIAS

Pour la répartition équitable de la redevance audiovisuelle

Mermans Babounga Ngondo, secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD)

(P.3)

Editorial

Centrafrique

PUBLICATION

«Le cri d'un pasteur» du séminariste Aubin Banzouzi

L'auteur (en soutane blanche) dédicaçant le livre de l'évêque de Kinkala (P.9)

SPORTS

Alfred Ondongo "Le Brésilien", vivant

(P.16)

Avis d'Appel d'offres National: AAON 001
N°: F-AON-001-LNSP-CGMP-2020

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATTON, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT
LABORATOIRE NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE

Fourniture et livraison à Brazzaville du matériel informatique au Laboratoire National de santé Publique

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans La Semaine Africaine, Les Dépêches de Brazzaville et Le Patriote du 10 septembre 2020.
2. Le Laboratoire National de Santé Publique a obtenu, dans le cadre du Budget de l'Etat congolais, des fonds, afin de financer son budget d'investissement exercice 2020, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture du matériel informatique.
3. Le Laboratoire National de Santé Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir: ordinateurs, imprimantes, onduleurs, photocopieurs, anti-virus3.4 et Services connexes.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert, tel que défini dans le Code des Marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Laboratoire National de Santé Publique et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, face Palais du peuple, centre-ville Brazzaville, de 09 heures 00 à 14heures 00.
6. Les exigences en matière de qualification sont: voir DPAO n° 5.1 du présent DAO.
Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées dans les Etats membres de la CEMAC sera octroyée aux candidats éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après: Laboratoire National de Santé Publique. Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, face Palais du peuple, centre-ville Brazzaville, République du Congo, contre un paiement7 non remboursable de 150.000 F. CFA. La méthode de paiement sera paiement en espèces contre remise d'un reçu8. Le document d'Appel d'offres sera adressé par dépôt du dossier physique en format papier et électronique.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: Laboratoire National de Santé Publique, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, République du Congo, face Palais du peuple, centre-ville Brazzaville, au plus tard le 12 octobre 2020 à 12 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après: Laboratoire National de Santé Publique, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, face Palais du peuple, centre-ville Brazzaville, République du Congo, au plus tard le 12 octobre 2020 à 13 heures. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de 900.000 F. CFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de soumission.
L'adresse à laquelle est fait référence ci-dessus est:
Bureau: Laboratoire National de santé Publique, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, face Palais du peuple centre-ville, République du Congo
Téléphone: (00 242) 06 658 55 27/06 666 51 78.
E-mail: fabien.niama@gmail.com/justinbayeckolangouma@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 10 Septembre 2020.

Le Président de la Cellule de Gestion des Marchés

Pr Fabien Roch NIAMA

REMERCIEMENTS

La veuve GALIBALI, les enfants, petits-enfants, arrières petits-enfants et la famille remercient, très sincèrement, les parents, amis et connaissances du Congo, de la France, de l'Afrique du Sud et de Madagascar, pour leur assistance multiforme qu'ils leur ont apportée, lors du décès de Monsieur Lambert GALIBALI, ancien ministre d'Etat, ancien maire de la ville de Brazzaville, arraché à leur tendre affection, le 25 juillet 2020 à le Chesnay, en France.
Nous leur exprimons, ici, notre profonde reconnaissance, tout en les invitant à prier pour le repos de l'âme de l'illustre disparu.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE
N°004/2020/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/ BCHPF-PN.CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANT (ES)
1	10253 du 22/12/2019	Plle(s) 40 bis	Bloc : 10	Section : Q	Superficie : 333,00m²	MVOUMVOU	02	MAMADOU THIAM
2	8661 du 24/08/2017	Plle(s) 01 bis	Bloc : 33	Section : AD	Superficie : 231,03m²	MBOTA RAFFINERIE	05	MAKOSSO Lucien
3	8169 du 23/01/2017	Plle(s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 1000,00m²	POINTE INDIENNE	LOANGO	LOUKAKOU Olivier Thierry Gaston Busu
4	9322 du 22/05/2018	Plle((s) 03 et 04	Bloc : 21	Section : ACV1	Superficie : 1000,00m²	MENGO	LOANGO	SALI OUMAROU
5	10065 du 26/08/2029	Plle(s) 10 bis	Bloc : 91	Section : ACM1	Superficie : 250,00m²	TCHIFOUNGOU	04	ELION Anne
6	9961 du 17/06/2019	Plle (s)17	Bloc : 63	Section : K	Superficie : 300,00m²	MBOTA	04	MAVANGA Joseph
7	9932 du 28/05/2019	Plle (s)09 et 11	Bloc : 15	Section : CJ	Superficie : 1000,00m²	MONGO KAMBA	05	MABAKOU Alphonse
8	10353 du 11/02/2020	Plle (s) 05	Bloc : 50	Section : CL	Superficie : 500,00m²	MONT KAMBA	05	POBILA Albert
9	10010 du 29/07/2019	Plle(s) 08	Bloc : 96	Section : AG	Superficie : 500,00m²	TCHIALI	05	KASSA née NGALA Marie Françoise
10	10317du 21/01/2020	Plle(s) 03	Bloc : 150	Section : AM	Superficie : 392,84m²	NKOUIKOU	04	OBIANFOUNA Gildas Nathalie
11	10342 du 04/02/2020	Plle(s) 06	Bloc : 108	Section : X	Superficie : 400,00m²	FOND TIE-TIE	03	KOUANGA Rolland
12	10233 du 05/12/2019	Plle (s) 02	Bloc : 78	Section : BZ2	Superficie : 500,00m²	TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA)	05	BAKOUETELA –DIAKOUIKA Henrtela Glelle
13	10343 du 04/02/2020	Plle (s) 05	Bloc : 247	Section : ACK	Superficie : 352,91m²	MONT KAMBA	05	MIALEBAMA Armel Romaric
14	10398 du 03/03/2020	Plle (s) 01 06 et 07	Bloc : 344	Section : CL 2E T	Superficie : 786,71m²	VINDOULOU	04	NSOUNI MANZEKI Rachelle
15	10390 du 26/02/2020	Plle(s) 09	Bloc : 57	Section : ACV BIS	Superficie : 641,44m²	Beender(Famille TCHINGANGAGOU	LOANGO	IKONDO ELENGA Helga Romega
16	9740 du 14 /02/2019	Plle(s) 02	Bloc : 292	Section : AX Suite	Superficie : 500.00m²	LOUSSALA	03	MOUOUELE Jean Renée
17	10302 du 07/01/2020	Plle (s) 02	Bloc : 189	Section : ABW	Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU	05	TCHICAYA Diack
18	10424 du 27/03/2020	Plle (s) 5	Bloc : 44	Section : AE	Superficie : 500,00m²	SIAFOUMOU	05	DIEBI Sylvain
19	10252 du 26/12/2019	Plle (s) 07	Bloc :135	Section : C	Superficie : 1000.00m²	SONGOLO	05	TCHICAYA née KISSALA Marie
20	10185 du 25/10/2019	Plle (s) 09	Bloc : 143	Section : CG	Superficie : 750.00m²	SIAFOUMOU	05	TCHICAYA
21	10339 du 30 /01/2020	Plle (s) 01	Bloc : 24	Section : ACM1	Superficie : 500.00m²	VINDOULOU (FlleTCHIFOUNGOU)	04	MADZIKOU MBOUNGOU Aubin Carmella
22	10433 du 25/05/2020	Plle (s) 09	Bloc : 48	Section : AF suite	Superficie : 500.00m²	SIAFOUMOU	05	MAKAYA NABOU T. Ruben
23	10339 du 30/01/2020	Plle (s)01	Bloc : 24	Section : ACM1	Superficie : 500.00m²	VINDOULOU (Famille Tchifoungou)	04	MADZIKOU MBOUNGOU Aubin Carmelle
24	10387 du 26/02/2020	Plle (s) 06	Bloc : 65	Section : T	Superficie : 243.36m²	MVOUM0VOU	02	CISSE IBRAHIM, Lassana, Mamadou et ISSA
25	10232 du 05/12/2019	Plle(s) 01 et 03	Bloc : 16	Section : /	Superficie : 1000.00m²	DIOSSO	LOANGO	MAMBOUT-KOUANGA Audrey Utrick
26	6783 du 31/08/2015	Plle (s)01	Bloc : 170	Section : AC	Superficie : 244,27m²	MBOTA RAFFINERIE	05	MBOUNGOU née DZON Jacqueline
27	10149 du 14/10/2019	Plle (s)05	Bloc : 224	Section : ABW	Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU	05	LOEMBA Lorette Justine
28	10336 du 29/01/2020	Plle (s) 16	Bloc : 67	Section : BC	Superficie : 300.00m²	MPAKA 2(Km 8)	03	BOUAKA Aurélie Cedrice
29	7734 du 30/08 /2016	Plle (s) 03	Bloc : 127	Section : AE	Superficie : 750,00m²	SIAFOUMOU	05	CROUZET Corinne Nicole
30	7807 du 23/09/2016	Plle(s)02	Bloc : /	section : /	Superficie : 500.00m²	LOANGO (Clan TCHIZIMBOU)	LOANGO	ANDZOUANA Antoinette
31	4318 du 23/07/2013	Plle (s)01 et 02	Bloc : 268	section : ACK	Superficie : 980.00m²	MONGO KAMBA	05	DANGUI OTSIMI Noblesse Rose Honorelle
32	4317 du 23/07/2013	Plle(s) 03	Bloc : 268	section : ACK	Superficie : 500,00m²	MONGO KAMBA	05	OBA Aimé Magloire Desiré
33	9592 du 24/12/2018	Plle(s) 09	Bloc : 58	section : U	Superficie : 588,20m²	FOUCKS	03	NKODIA KYND Gaétan
34	9593 du 06/12/2018	Plle(s) 10	Bloc: 58	section : U	Superficie : 457.57m²	FOUCKS	03	NKODIA KYND Gaétan
35	9591 du 24/12/2018	Plle(s) 08	Bloc : 58	section : U	Superficie : 423.44m²	FOUCKS	03	NKODIA KYND Gaétan
36	10132 du 30/09/2019	Plle(s)02 à 09	Bloc : 94	section : ACV1	Superficie : 3600,00m²	BOUKOU LI BOUALI (MENGO	LOANGO	NIANGADOU MAMADOU
37	10133 du 30/09/2019	Plle(s) 01 à 10	Bloc : 93	section : ACV1	Superficie : 4000,00m²	BOUKOU LI BOUALI (MENGO	LOANGO	NIANGADOU MAMADOU
38	2554 du 19/09/2012	Plle (s) 02	Bloc : 53	section : V	Superficie : 300.00m²	TIE-TIE	03	NGOLO Nathalie Michele
39	10249 du 26/12/2019	Plle(s) /	Bloc : 343	Section CL	Superficie : 650,00m²	VINDOULOU	05	DJIKINE MAMADOU
40	10092 du 30/08/2019	Plles11	Bloc : 07	Section T	Superficie : 232,00m²	TIE-TIE	03	LATOUNDJI RAMATOU
41	10423 du 27/03/2020	Plles 06	Bloc : 190	Section AI	Superficie : 490,73m²	MAKAYABOU	05	OKO AMONO Mercier Paredo

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau
Jean Lucien DIRA,

Fait à Pointe-Noire, le 09 Juin 2020

SANTE

La première fournée de médecins formés à Cuba rentre au bercail

Après sept ans d'études, 266 jeunes Congolais formés en médecine à Cuba sont rentrés au pays vendredi 11 septembre dernier. La délégation était conduite par l'ambassadeur du Congo à Cuba, Rosalie Kama Niamayoua. A l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville, ces jeunes ont été accueillis par le Premier ministre, chef du Gouvernement, Clément Mouamba. En présence du ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, du président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC), Christian Grégoire Epouma, et de l'ambassadeur de Cuba au Congo, José Antonio Garcia Gonzalez. Le tout dans une ambiance bon enfant. Les parents étaient contents de revoir leurs enfants après tant d'années d'absence et qui reviennent avec leurs diplômes en poche.

Le Premier ministre Clément Mouamba

Un moment inoubliable pour ces jeunes qui vont certainement changer la donne au niveau du système national de santé. Parmi ces jeunes formés, il y a des médecins généralistes et des spécialistes. Certains d'entre eux n'ont pas caché leur émotion. D. Essaka: *«Vraiment, on remercie le Président de*

(Suite en page 4)

MEDIAS

Pour la répartition équitable de la redevance audiovisuelle

Le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD), Mermans Babounga Ngondo, fait feu de tout bois pour abroger l'arrêt fixant les modalités de la redevance audiovisuelle, qui, selon lui, est illégal. Il plaide pour la répartition équitable de la redevance audiovisuelle à l'ensemble des médias. C'est l'objet de sa rencontre vendredi 11 septembre dernier avec la commission économie et finances du Sénat, la chambre haute du parlement, pour soumettre les avis et suggestions de l'Observatoire à ce sujet.

Pendant la rencontre avec la commission économie et finances du Sénat

Après cet échange avec les sénateurs, le secrétaire exécutif de l'O2CD s'est confié à la presse pour faire le point. *«L'Observatoire encourage les initiatives de dialogue avec les pouvoirs publics et les entreprises en vue de créer des cadres de concertation formelle dédiés au traitement des préjudices subis par les consommateurs, comme c'est le cas aujourd'hui. Nous sommes tous des consommateurs, transformons nos constats en actions»,* a-t-il exhorté. Il a indiqué que la question en débat pose un problème de droit à élucider avant de se prononcer sur les modalités de la répartition de cette redevance. «Après les dispositions pertinentes de l'article 7 qui parle de la fonction des médias, l'article 8 de cette même loi indique que *'' les entreprises d'information et de communication publiques et privées peuvent bénéficier d'une assistance soit directe, soit indirecte de l'Etat. Les formes et les modalités de cette assistance sont fixées par voie réglementaire.'' Cet article voulu par le législateur qu'est le Sénat, par exemple, consacre le devoir d'équité de l'Etat envers ses citoyens. Car il est fait mention des entreprises publiques et privées»* a-t-il dit. Il a souligné que même l'article 75 précise clairement que *«l'Etat peut instituer des redevances en vue du financement des entreprises audiovisuelles.» «Dans ce cas,* a-t-il souligné, *la collecte et la répartition du produit de la redevance sont assurés par le Conseil supérieur de la liberté de communication.»*

Pour le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs, par cette disposition, le législateur donne la possibilité à l'Etat d'instituer des redevances afin de financer les entreprises audiovisuelles. Dans ces conditions, a-t-il indiqué, la collecte et la répartition devraient être administrées par le Conseil supérieur de la liberté de la communication. *«Le législateur l'avait voulu pour donner des moyens au CSLC d'exercer ses missions en toute impartialité et indépendance. D'ailleurs, l'article 6 précise que le CSLC a, entre autres, missions de veiller à la répartition équitable des aides de l'Etat entre les entreprises publiques et privées de la communication. Pourquoi le CSLC n'assure-t-il pas la collecte et la répartition de cette redevance, comme l'a voulu le législateur?»,* s'est-il interrogé.

Il a estimé qu'en application des dispositions précitées, la loi de finances n°16-2001 du 31 décembre 2001 comptant pour l'année 2002 a institué la redevance audiovisuelle.

A son article premier, il est précisé que *«cette redevance est perçue au profit des organes publics de presse radiodiffusée».* En revanche, l'arrêté n° 4585 MCRP-MEFB du 26 septembre 2003 fixant les modalités de répartition de la redevance audiovisuelle dispose à l'article premier que *«la redevance audiovisuelle est répartie au prorata de: 40% pour les productions télévisuelles dont (60% locale et 40% étrangère) ; 25% pour les productions radios ; 20% pour la télédiffusion du Congo ; 15% pour l'amortissement des équipements». «Pourtant, sur la répartition proposée dans cet arrêté, il n'y a pas de restriction pour les médias privés. Mais pourquoi ces derniers n'en bénéficient-ils pas jusqu'à ce jour ? Pensez-vous que Radio Congo et Télé Congo sont mieux suivis que DRTV et Vox TV ? L'ACI et la Nouvelle République sont-ils plus lus que Les Dépêches de Brazzaville, La Semaine Africaine, Le Patriote et autres? Si l'on demandait aux consommateurs de préciser sur la facture l'affectation de la taxe, êtes-vous sûr que tous les consommateurs l'affecteraient aux médias publics?»,* c'est interrogé Mermans Babounga Ngondo. Il estime qu'une telle répartition est contraire au principe d'une République une et indivisible, puis d'équité entre les citoyens d'un même Etat, dans la mesure où des consommateurs d'autres médias participent au paiement de la redevance audiovisuelle. Pour lui, cet arrêté est illégal, au vu des dispositions des articles 7, 8,75 et 76 de la loi sur la liberté de l'information et de la communication. Il mérite d'être amendé. *«De notre point de vue, en tenant compte des dispositions de la loi sur la liberté de l'information et de la communication, nous avons suggéré ce qui suit: abroger l'arrêt 4585 MCRP-MEFB du 26 septembre 2003 fixant les modalités audiovisuelles pris en violation des articles 7,8,75 et 76 de la loi 8-2001 du 12 novembre 2001 sur le liberté de l'information et de la liberté de l'information et de la communication, élargir la répartition de la redevance audiovisuelle à l'ensemble des médias par rapport à leur participation au rayonnement de la culture nationale, à la satisfaction des attentes du public en matière d'information et de communication et au développement de l'esprit critique du public ; introduire la clé de répartition de la RAV dans la loi de finances 2021 en modification des dispositions de la loi de finances 2002 ; confier la collecte de la RAV à la société Energie Electrique du Congo et la répartition au CSLC qui en est l'ordonnateur naturel, conformément à la loi»,* a-t-il affirmé.

Le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs a rappelé que ces avis et suggestions ont été soumis à la commission économie et finances du Sénat qui en a pris acte.

Pascal-Azad DOKO

Editorial

Centrafrique

Nous serons amenés à nous intéresser plus particulièrement à la République centrafricaine dans les prochaines semaines. Des élections se profilent dans ce pays voisin et jadis zone de diffusion de notre journal qui célèbre ses 68 ans. Des élections chargées de beaucoup d'incertitudes : soit qu'elles se maintiennent en décembre, soit qu'elles soient reportées par consensus. Ou soit qu'elles maintiennent en l'état la pléthore des candidats aux curriculum où prédomine l'ambition.

En effet, entre anciens putschistes, anciens seigneurs de guerre, leurs soutiens réels ou apparents, la démocratie centrafricaine a du mal à s'imposer le sillon durable de la jurisprudence. Le Président Faustin Archange Touadéra avait été élu dans les règles en 2016. Il prépare un deuxième mandat qu'on lui souhaite plus tranquille. Avec des alliés qui seront hommes et femmes de parole.

Notre voisine est dans une situation où seule la sagesse des différents acteurs, anciens présidents ou présidente, anciens soutiens de guérillas, pourrait faire en sorte que l'échéance à venir se déroule dans la paix et dans un véritable souci de recherche du bien pour tous. Pour déboucher sur une situation d'assainissement et de cicatrisation dont pourraient jouir tous les Centrafricains et nous avec eux.

La République centrafricaine a ferraillé dur pour que sa crise de dix ans ne soit pas attribuée à une fracture sur des bases religieuses. Des projets ont circulé sous le manteau pour prêter aux musulmans des velléités d'instauration d'un Etat islamique au cœur de l'Afrique. Et le Pape François, et l'Archevêque de Bangui, le Cardinal Dieudonné Nzapalainga, ont beaucoup fait pour se démarquer de l'idée d'une milice chrétienne dans le pays.

Toutes ces précautions peuvent facilement voler en éclats si les pousse-au-crime, sous le prétexte de gagner plus de suffrages, apportent leurs allumettes enflammées près de la mèche. L'explosion y sera d'autant plus ravageuse que le pays est aujourd'hui, en grande partie, sous la coupe réglée des milices. Particularité bien installée de l'Afrique Centrale, certaines d'entre elles disent participer au processus de paix par une présence au Gouvernement, tout en maintenant exactions et rackets en province.

La semaine dernière, les Evêques sont de nouveau montés au créneau, fustigeant le double langage des seigneurs de guerre. On ne peut à la fois prétendre profiter des bénéfices de la paix, et maintenir loin de Bangui les barricades qui font prospérer le business souterrain. Et la violence. Un devoir de clarté s'impose : il est seul, soulignaient les Evêques catholiques, à garantir un jeu électoral juste, transparent et incontestable et un avenir garantissant un traitement équitable des problèmes.

Nous nous intéresserons à la République centrafricaine parce que, comme son nom l'indique assez, ce pays qui est au centre de l'Afrique est notre voisin. Une crise majeure chez elle aura des effets concentriques chez tous ses proches qui, hasard du calendrier, entreront aussi en période d'élection dans les deux prochaines années. Faisons le pari de la sagesse contagieuse, parce que l'explosion dévastatrice, elle, nous l'avons déjà amplement expérimentée en Afrique Centrale.

Albert S. MIANZOUKOUTA

(Suite de la page 3)

la République de nous avoir envoyé étudier à l'étranger et de revenir comme médecins. Nous remercions également nos familles qui, durant six ans, nous ont soutenus d'une manière ou d'une autre. Nous sommes venus dans l'objectif d'aider notre population, parce qu'elle a besoin de notre aide. Et nous demandons à notre Gouvernement de mettre à notre disposition du matériel adéquat, et des services qui peuvent nous aider à travailler avec la population.»

Le président de l'association des parents d'élèves et étudiants du Congo a salué l'initiative du Gouvernement. *«Cuba est un pays où l'on ne peut pas trop redouter la formation en médecine. L'environnement va essayer de se marier à leur cursus d'investissement des hôpitaux dans différents départements et nous savons que le Gouvernement de la République, en investissant dans les hôpitaux des douze départements, comptait également sur cette crème, sur ce produit qui nous arrive. En matière d'intégration, tout est quasi garanti, mais le travail dans les cabinets privés et autres, cela relève de l'application de nos différents textes. Les textes existent qui empêcheraient un médecin d'être à cheval et de sacrifier l'hôpital public au profit de son cabinet privé. Je crois que ces jeunes viennent booster notre système national de santé»,* a-t-il affirmé.

Clément Mouamba s'adressant aux médecins

Pour le ministre Bruno Jean Richard Itoua, ces jeunes vont d'abord subir une formation d'imprégnation de quelques mois, avant d'être affectés dans tous les hôpitaux du pays.

Le Premier ministre, quant à lui, a appelé ces jeunes médecins à atteindre les objectifs gouvernementaux relatifs à leur formation. *«Chers jeunes médecins, nous considérons que vous constituez des perles de médecins formés à Cuba. Vous êtes généralement recherchés de par le monde. C'est une aubaine pour le pays, tout le Congo, avec autant de médecins formés»,* a souligné Clément Mouamba. Il a assuré que l'intégration de ces médecins formés à Cuba est garantie.

Pascal -Azad DOKO

HINDA (DÉPARTEMENT DU KOUILOU)

Les axes prioritaires du nouvel administrateur-maire

Réparation des forages, assainissement, cohésion sociale, … Pour le nouvel administrateur-maire de la communauté urbaine de Hinda, Valentin Ngot, il est question de mener une série d'actions à la mesure du contexte dans sa juridiction.

Nommé en mai dernier, l'exercice de Valentin Ngot a débuté le 14 août. C'est, en effet, à cette date qu'il a été installé dans ses fonctions par le préfet du département du Kouilou, Paul Adam Dibouilou, en présence de nombreuses autres autorités politico-administratives, dont le président du conseil départemental, Alexandre Mabiala.

Au-delà des congratulations dont il a été couvert pendant la cérémonie d'installation, Valentin Ngot est loin d'ignorer le difficile contexte dans lequel il prend ses fonctions. En effet, comme d'autres localités, le chef-lieu de la sous-préfecture de Hinda n'est pas à l'abri des principaux fléaux qui mettent à rude épreuve les politiques nationales de développement.

Parmi ces épreuves, la crise économique due à la chute des cours du pétrole, mais aggravée par la pandémie de coronavirus. Et c'est peu de dire que toute calamité est toujours dévoreuse de ressources.

Mais pas de quoi entamer le moral du deuxième administrateur-maire de l'histoire de la communauté urbaine de Hinda. Dans son mot de circonstance, le successeur d'Élisabeth Mangoko a promis de mener de nombreuses actions dont l'assainissement, la réparation des forages d'eau et l'analyse *«responsable»* des problèmes de la jeunesse.

Sans être magicien, il misera sur une approche participative en impliquant étroitement les quelque 5 000 habitants de Hinda, dont les chefs des quartiers.

Si M. Ngot a des perspectives pour sa juridiction, il doit, avant tout, se conformer aux instructions de sa hiérarchie. Dans son message d'orientation, le préfet Dibouilou a instruit l'administrateur-maire de travailler dans une *«complémentarité constrictive»* avec le sous-préfet Guy André Edmond Loemba.

En outre, *«vous devez travailler en toute objectivité en demeurant au-dessus des clivages»,* a recommandé le représentant du gouvernement dans le Kouilou.

L'administrateur-maire de Hinda déclinant son plan d'action

Le promu écoutant les instructions du préfet Dibouilou

De Mabafi à Hinda

Des recommandations que M. Ngot n'aura visiblement pas du mal à traduire dans les faits, en raison d'importants atouts dont il dispose.

Né en 1969 au village Mabafi, dans le Niari, c'est avant tout cet enseignant qui aura transmis le savoir dans des lycées et l'Ecole nationale de moyenne administration (ENMA) de Brazzaville. Grâce notamment à ses deux licences en lettres françaises et en droit civil décrochées dans les années 1990 à l'Université Marien Ngouabi. Université qu'il intègre après son bac en série littéraire A4 au lycée de Mossendjo.

Un background qui lui aura permis de travailler et d'acquérir une importante expérience dans l'administration et la politique pour avoir assumé de nombreuses fonctions comme attaché parlementaire et conseiller à la communication au sein d'institutions liées au Sénat, en tant que conseiller départemental au Niari pour le compte du district de Moutamba.

Et si l'administration a toujours ses caprices, *«Bordas»,* comme l'appellent affectueusement ses proches, est désormais face à un nouveau challenge: diriger Hinda avec efficacité.

John NDINGA-NGOMA

Tarifs d'abonnement

Congo	
6 mois	
Retrait sur place:	15.600
Expédié:	23.400
1 an	
Retrait sur place:	31.200
Expédié:	46.800
France, Afrique Francophone	
91 Euros	
182 Euros	
Autres pays d'Afrique	
96 Euros	
192 Euros	
Europe	
96 Euros	
192 Euros	
Amérique-Asie	
100 Euros	
200 Euros	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

SANTE

Plaidoyer pour un dépistage systématique des maladies

«Une personne bien portante est un malade qui s'ignore»

Dépister consiste à rechercher et à découvrir ce qui est dissimulé (dictionnaire Hachette). En médecine, le dépistage d'une maladie vise à rechercher celle-ci au moment où elle est silencieuse, avant donc qu'elle ne s'exprime. Dans le domaine de la santé publique, ce type de dépistage s'adresse aux affections courantes et potentiellement graves.

Découvrir la maladie avant qu'elle ne se déclenche permet de mieux la surveiller et/ou de la traiter plus efficacement parce que prise en charge au tout début. Le dépistage peut s'effectuer à l'occasion de campagnes communautaires ou de manière individuelle, lors d'une consultation médicale.

Chez l'enfant, la maladie cible est la drépanocytose, sous ses deux formes: la forme hétérozygote ou AS qui est vulgairement dénommée drépanocytaire «partiel». Elle affecte près de 25% de la population. Le sujet atteint de la forme AS est cliniquement sain, c'est-à-dire n'est pas malade.

La deuxième forme, dite homozygote ou SS, est la forme sévère de la maladie. Le diagnostic peut être posé chez le fœtus dès les premières semaines de la grossesse, à partir de l'analyse du liquide dans lequel baigne le fœtus (liquide amniotique). Il s'effectue sur la base de l'étude de l'ADN dans des laboratoires spécialisés. En cas de découverte d'une forme homozygote, avec l'accord des parents, une interruption de la grossesse peut être réalisée.

Après la naissance, l'intérêt du diagnostic de la forme AS réside dans le choix plus tard de son futur partenaire = l'union d'un homme AS et d'une femme AS expose au risque d'avoir un ou plusieurs enfants drépanocytaires SS, donc atteints de la forme sévère.

Chez l'adulte, la maladie la plus concernée par le dépistage est le Sida. Il bénéficie d'une structure permanente et d'un plan de lutte au niveau national. La femme enceinte figure parmi les cibles privilégiées et avec elle l'enfant à naître en cas d'atteinte de celle-ci. Hormis l'infection à VIH, certaines maladies font l'objet de dépistage systématique à l'initiative des autorités sanitaires ou des organisations non gouvernementales. Celui-ci peut se faire aussi à titre individuel. Il s'agit du diabète sucre et de l'hypertension artérielle. Le diabète de l'adulte, dit de type 2, s'exprime surtout à partir de l'âge de 50 ans. Le dosage de la glycémie de préférence à jeun en permet le diagnostic. L'hypertension artérielle essentielle, c'est-à-dire sans cause précise, voit sa fréquence croître à partir de l'âge de 50 ans, même si avant, il est possible d'observer des sujets hypertendus.

Le cancer chez l'adulte est l'autre cible de la politique de dépistage. Chez l'homme, il s'agit du cancer de la prostate recherchée à partir de 50 ans sur la base du dosage sanguin du PSA.

Chez la femme, c'est le cancer du col de l'utérus qui est d'abord recherché à partir de l'examen du frottis cervico vaginal. L'âge optimum du premier frottis au cours du dépistage se situe vers 25 ans. Le cancer du sein représente l'autre préoccupation dans le cadre du dépistage. Avant tout, il est recommandé à la femme de palper régulièrement ses seins à la recherche de nodules, de petites tumeurs. Autrement, on recourt à la radiographie des seins (mammographie), à partir de l'âge de 45 ans.

Peuvent être l'objet de dépistage, le virus de l'hépatite B et de l'hépatite C. Tous deux sont susceptibles être à l'origine d'une cirrhose ou d'un cancer du foie. Ce dépistage peut s'effectuer à tout âge.

Au niveau des yeux (en ophtalmologie), l'anomalie la plus retrouvée est la cataracte. Elle expose celui qui en est atteint à terme à la perte totale de la vue (cécité). Elle survient habituellement à partir de l'âge de 65 ans, mais bien plus tôt chez le sujet diabétique.

Enfin, la réalisation d'un bilan général systématique n'est pas inopportun, notamment à partir de l'âge de 50 ans particulièrement.

En conclusion, l'âge de 50 ans apparait comme un âge charnière de la vie. Le vieillissement semble véritablement commencer à cet âge. Or, le vieillissement s'accompagne volontiers de la survenue de certaines pathologies dont le cancer: cancer du sang (leucémie), de la prostate, du sein, de l'utérus, et de l'appareil digestif (colon).

Professeur Prosper SENGA

MEDIAS

Reprise des émissions de Télé Pointe-Noire

Télé Congo Pointe-Noire (TVPN) a procédé le 10 septembre à la reprise officielle de ses émissions, neuf mois après une panne d'émetteur qui avait mis à l'arrêt l'organe public.

Clap de reprise pour Télé Congo Pointe-Noire ! Les Ponténégrins en ont eu la preuve le jeudi 10 septembre. Grâce notamment à la retransmission en direct de la cérémonie de reprise officielle des activités de cette structure publique, une succursale de la chaîne de télévision nationale Télé Congo à Pointe-Noire, la capitale économique. L'événement a eu lieu au siège de Télé Congo Pointe-Noire, sous l'égide de Jean-Claude Etoumba-koundou, secrétaire général du département de Pointe-Noire, en présence de plusieurs autorités politiques et administratives.

Il y a neuf mois, TVPN cessait d'émettre. Une lourde charge électrique libérée par la foudre, en dépit du paratonnerre, venait mettre hors d'usage l'émetteur. Un dommage survenu juste un mois après la réparation de l'émetteur tombé déjà en panne à cause de la foudre qui avait là aussi, brûlé la politesse au paratonnerre.

En fin juillet dernier, alors que les plus sceptiques et pessimistes pensaient déjà à une mort définitive de TVPN, le ministère de la Communication a doté la structure d'un nouvel émetteur et d'un nouveau parafoudre montés par des techniciens venus de Brazzaville.

Les officiels au premier plan

Selon Séraphin Didier Malonga, directeur départemental de la télédiffusion du Congo (TDC), le nouvel émetteur d'une puissance de 1000 watts contre 300 seulement pour l'ancien, permettra à la «chaîne de proximité» de diffuser ses programmes sur un rayon de plus de 80 km. Donc au-delà de Pointe-Noire, en couvrant des localités comme Madingo-Kayes (quelque 35 km sur la RN5) et Malele (50 km sur la RN1). Une grande première depuis la création, en fin 1997, de l'organe !

Le rituel de libation

Dans son allocution de circonstance, Mme Nadège Irma Ikama, la directrice de Télé Pointe-Noire, a promis un mois de gratuité pour les annonces et la publicité, afin de renouer avec un public qui avait déjà jeté son dévolu sur des concurrents, la nature ayant horreur du vide.

Pour mettre toutes les chances de succès de son côté, elle a invité les sages de Bwali (Royaume de Loango) qui ont initié une cérémonie traditionnelle de bénédiction de l'ensemble de la station de la télévision. Danses et chants ponctués par des libations exécutées dans le strict respect du protocole édicté par la tradition vili. L'ensemble dans l'observation des mesures barrières de lutte contre la COVID-19.

John NDINGA-NGOMA

VIE DES PARTIS

Illoye Gouya veut redynamiser le Comité PCT Ouénzé

Elu président du comité du Parti congolais du travail (PCT) du 5e arrondissement de Brazzaville le 19 août dernier, Daniel Illoye Gouya a été installé dans ses fonctions le 4 septembre au cours de la cérémonie de passation de consignes avec le sortant Guy Arsène Ngakosso qui assurait l'intérim après le décès de Dominique Doukaye il y a quelques mois. C'est Jean Eyéngan, membre du comité central du PCT, chargé de la formation politique à la fédération, délégué du parti, qui a présidé ladite cérémonie, en présence de nombreux militants et sympathisants de cette formation politique.

Daniel Illoye Gouya

Déterminé à redynamiser le parti, Daniel Illoye Gouya ''Tsénzèle'' a dévoilé sa feuille de route. Il a exprimé sa gratitude à tous ceux qui ont dirigé le secrétariat sortant qui, selon lui, ont pu mettre en place, dans un délai raisonnable, les différents organes de base (cellules et sections), conformément à l'acte 020 de leur parti. Il s'est réjoui du patrimoine légué par ce comité sortant, à savoir: le siège, les archives, le matériel (chaises, tables), dossiers de la mutuelle, imprimés des cartes d'adhésion et des fiches de cotisations statutaires.

«En ce qui concerne nos objectifs communs, à court terme, j'aimerais par-là parler de la présidentielle prochaine, 2021 n'est plus loin», a-t-il indiqué. Il a estimé que leur arrondissement Ouénzé est vaste et stratégique. *«Pour que les objectifs fixés soient atteints, il y a trois choses: notre organisation, notre savoir-faire, notre cohésion et notre dévouement au travail acharné qui nous conduiront assurément vers le succès tant attendu»,* a-t-il affirmé.

Mais il a relevé, cependant, que le choix de leur candidat pour 2021 étant déjà connu, la stratégie devrait être de mise pour faire de leur arrondissement *«l'un des maillons forts pour la réélection, dès le premier tour, du camarade Denis Sassou-Nguesso, président du Comité central de notre parti. Nous voici dorénavant clairement orientés vers les échéances à venir. Dans ce contexte, je vous appelle donc, sans exception, à l'unité, à la discipline et à la fidélité»,* a-t-il rappelé. Et de poursuivre : *«Nous avons l'obligation d'être unis autour du secrétaire général de notre grand et glorieux parti, le camarade Pierre Moussa, surtout d'être fidèles autour des idéaux de notre parti.»*

Il a rappelé, en substance, que ce sont des moments de lutte *«qui nous définissent et, nous voici désormais face à un nouveau défi.» «Je prends un engagement formel de m'impliquer sans relâche à vos côtés, afin que notre parti remporte de futures batailles politiques, économiques et socio-culturelles»,* a conclu Daniel Illoye Gouya.

Pascal-Azad DOKO

Coup d'oeil en biais

Lu pour vous: les députés italiens demandent l'arrêt de la production pétrolière de ENI au Congo

Le ministère public et une commission parlementaire italiens qui enquêtent sur l'affaire de corruption dans laquelle pèseraient de lourds soupçons impliquant le géant pétrolier ENI au Congo demandent de stopper durant deux ans les activités de la multinationale dans ce pays. L'information a été révélée par le Journal Corriere della Sera. La demande des parlementaires italiens adressée au juge qui mène les enquêtes préliminaires *«est destinée à éclaircir l'opacité organisationnelle d'ENI qui n'a pas pu empêcher en 2015 que son chef de zone, Roberto Casula, opère une vaste corruption internationale».*

Charité bien ordonnée

A la mairie centrale, des murs et des bâtiments exigent un nouveau coup de pinceau! La salle des mariages a des araignées aux carreaux des fenêtres. Le plancher est sale et les fauteuils ont connu des jours meilleurs. Le nouveau maire est crédité d'une volonté de tout refaire dans la ville de Brazzaville. Engagez une équipe de nettoyage plus efficace!

Les vols et braquages se poursuivent allègrement malgré le couvre-feu

La surprise était grande dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 septembre dernier à Dolisie du fait de l'interruption des communications via Congo Télécom. Des inconnus avaient tout simplement sectionné la fibre optique à un point stratégique reliant le réseau aérien et terrestre pour y subtiliser des fils de cuivre. L'équipe de Congo Télecom, avec une société partenaire, a dû travailler jusqu'à 0h30, le lendemain, pour rétablir les communications. Les voleurs continuent d'opérer sans être inquiétés aux heures du couvre-feu, malgré le déploiement de la police et de la gendarmerie.

Double accident mortel sur la route Mazala-Nkombo Matari

Mardi 8 septembre dernier, l'indignation était à son comble après qu'un camion remorque ait percuté et écrasé un homme d'une cinquantaine d'années, allongeant ainsi la liste des victimes d'accidents de la circulation liés au non-respect des heures de circulation en vigueur sur la route Mazala-Nkombo Matari (appelée aussi avenue de l'Union africaine), à Brazzaville. On n'avait pas encore fini de pleurer ce drame qu'un autre homme venait aussi d'être mortellement fauché sur la même route par un autre camion, appartenant à la société SGEC. L'infortuné tentait de traverser la chaussée. C'était jeudi 10 septembre.

Des malfrats toujours ingénieux

Des stratagèmes, les malfrats n'en manquent pas pour atteindre leur objectif. On raconte que, pour appâter leurs victimes, certains s'introduisent nuitamment dans une parcelle qu'ils ont ciblée au préalable et ouvrent le robinet de la société La Congolaise des eaux (LCDE). En entendant l'eau couler, les occupants des lieux seront tentés de sortir de leur chambre pour voir ce qui se passe. Une fois dehors, ils sont tenus en respect par les malfrats qui en profitent, s'introduisant dans la maison pour opérer.

L'incivilité dans les transports en commun

Entre usagers et chauffeurs de bus, les faits et gestes peuvent virer au manque de respect. La semaine dernière, par exemple, un chauffeur a provoqué la colère des passagers. Il avait augmenté le volume de sa musique qui les perturbait. Il s'est justifié sans gêne, comme quoi il n'avait pas payé la redevance de la BCDA pour rien. Et donc, selon lui, il a le droit de faire fonctionner le lecteur radio de son bus quand et comme il veut. On espère qu'il ne met pas en marche son téléviseur à plein tube au milieu de la nuit!

L'alcool, un mauvais compagnon

Un homme, la cinquantaine dépassée, s'est écroulé. C'était en fin d'une belle journée au moment de rentrer chez lui. Visiblement, il était saoul au point qu'il ne tenait plus debout sur des jambes. La scène s'est déroulée dans une rue, derrière le Centre de santé intégré (CSI) de Mfilou-Ngamaba, le sixième arrondissement de Brazzaville. L'argent manque au pays, la bière coule toujours à flots!

Des promoteurs d'établissements scolaires privés cupides à Brazzaville?

Parti pour s'informer de l'inscription de son enfant dans un établissement scolaire privé de Diata, un quartier de Brazzaville, un parent d'élève est tombé à la renverse. Car, contre toute attente, on lui a appris que la scolarité a presque doublé. Pour quelle raison? Il n'aura eu aucune réponse puisqu'on lui a tout simplement dit que c'est à prendre ou à laisser. Tout se passerait comme si certains promoteurs d'établissement essayaient, par tous les moyens, de combler le gap provoqué par la fermeture des écoles en mars dernier, suite à la COVID-19 .

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

ECONOMIE FORESTIÈRE

Opter pour une gestion durable des ressources

La République du Congo regorge de vastes étendues de forêts qui couvrent une superficie de 22,4 millions hectares soit 65% de son territoire. Les premières exploitations du bois remontent à la période précoloniale. Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière dresse un bilan satisfaisant en 60 ans. Selon la ministre de l'Economie forestière, l'exploitation des forêts congolaises a commencé dans les zones de la région du Kouilou parce qu'étant proche du port de Pointe-Noire. Le bois naviguait par cette région où il prenait des bateaux. Ensuite, cette exploitation a commencé également dans le Massif du Chaillu et plus tard dans le secteur nord-Congo, où le bois a connu sa plus grande zone forestière d'exploitation.

Rosalie Matondo

Jusqu'en 1960, la superficie concédée à l'exploitation forestière couvrait environ 929 500 hectares pour une production qui a évolué de 100 mille mètres cubes en 1950 à 500 mille mètres cubes en 1960.

En 1974, le Congo a adopté un code forestier qui définit une politique de gestion rationnelle des forêts. Dans les années 1980, le Gouvernement congolais a envisagé la construction d'une usine de pâte à papier. A cet effet, plusieurs hectares d'eucalyptus ont été plantés dans le département du Kouilou, mais ces plantations sont aujourd'hui agressées par la pression démographique. *«Pointe-Noire a connu une perte de plus de 10 mille d'hectares aujourd'hui. Nous n'avons jamais connu d'agressions dues aux populations de PK 45. Au contraire, nous avons eu les autorités locales qui nous ont même demandé d'en faire une réserve forestière parce que ce massif de 2000 hectares a été envahi par des animaux sauvages»*, a déclaré la ministre Rosalie Matondo.

Vue d'un parc à bois d'une société forestière

En 2000, un nouveau code forestier qui met l'action sur la gestion durable des forêts a été promulgué. Cette politique a conduit à disposer des concessions forestières aménagées qui couvrent aujourd'hui une superficie de plus de 5 millions d'hectares. Les forêts certifiées ont atteint une superficie d'environ 2. 500 mille hectares. Grace aux évolutions qu'a connues le secteur, la production nationale du bois est passée de 500 mètres cubes en 1960 à environ 1. 500 mètres cubes en 2020. La ministre Rosalie Matondo a rendu hommage à son prédécesseur, le ministre d'Etat Henri Djombo, qui a *«conduit le secteur vers l'aménagement et la certification des concessions et, aussi, s'est battu pour la transformation plus poussée du bois dans la construction des maisons, qui est une sorte de valorisation du bois congolais. Aujourd'hui nous travaillons sur la légalité du bois parce que nous voulons ouvrir les marchés étrangers au bois congolais»*, a-t-elle indiqué.

La République du Congo compte 29 entreprises forestières et 68 unités de transformation du bois. Parmi ces unités, il y a 24 scieries et 2 menuiseries de sociétés industrielles: La Congolaise industrielle des bois (CIB) et les Services de contrôle des produits forestiers à l'exportation (SCPFE), 5 unités de contre-plaqués des sociétés telles que TAMAN industries limited, FORALAC et Asia Congo.

La forêt fait partie des richesses naturelles du Congo. Son exploitation et la transformation plus poussée du bois ont une incidence considérable dans la vie socioéconomique. *«Le bois était la première ressource économique du pays avant même l'indépendance jusqu'aux années 1972. Le bois continue à contribuer économiquement dans notre pays, du fait qu'il occupe 5% de PIB national, le secteur bois est le secteur qui emploie le plus les Congolais après la Fonction publique. Il contribue à l'aménagement des routes dans notre pays»*, a relevé la ministre.

Parmi les programmes retenus pour le développement du secteur forestier congolais, il y a le développement des plantations forestières et agroforestières sur 1 million d'hectares dans le cadre du Programme national d'afforestation et de reboisement (PRONAR), la promotion du tourisme et la mise en œuvre du processus REED+ au sujet de la lutte contre le changement climatique. *«Nous voulons attirer des payements pour services environnementaux. Ce sont des payements de crédit carbones. 13% de notre territoire national est occupé par les aires protégées, donc nous y faisons la conservation»*, a encore dit la ministre de l'Economie forestière.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

KOUILOU

Inauguration de l'hôtel du Conseil départemental

Un splendide bâtiment neuf, bien équipé et surtout très fonctionnel. C'est le moins qu'on puisse dire du nouvel immeuble qui abrite, dorénavant, le Conseil départemental du Kouilou. Son inauguration a eu lieu le 11 septembre 2020 à Loango, sous l'autorité de Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, en présence de plusieurs autres membres du Gouvernement et d'Alexandre Mabiala, député et président du Conseil départemental du Kouilou.

Coupure du ruban symbolique d'inauguratoon

Situé sur la route nationale n°5, dans la localité de Loubou, à Loango, chef-lieu du département du Kouilou, cet hôtel départemental a été réalisé sur fonds propres du Conseil départemental. Il est érigé sur un terrain de 19800 m^2 et se dresse sur une superficie bâtie de 956,08 m^2. Le bâtiment principal est de type R+2 et abrite des bureaux, avec une salle de conférence de 256 places. Le reste des bureaux est réparti sur une superficie de 579,87m^2. On note aussi une salle polyvalente de 84 places (234 m^2), notamment pour les banquets.

Le premier étage compte également 25 bureaux et une salle de réunion.

Quant au second étage, il accueille quatre bureaux, une salle de réunion et une salle de cafétéria.

La construction de l'ensemble de l'ouvrage a nécessité l'emploi d'une main d'œuvre d'environ 100 Congolais utilisés dans la maçonnerie, pendant une durée de 20 mois.

Avec une légitime fierté, le président du Conseil départemental du Kouilou a présenté l'ouvrage à ses hôtes, en précisant: *«Dans notre département, les infrastructures administratives sont à construire, dans la majorité des districts, au regard de leur délabrement avancé. Voilà pourquoi, il nous est fait obligation de veiller à l'utilisation jalouse du présent acquis, dans la perspective de transmettre aux générations futures un héritage dont elles devront être fières. C'est ici le quartier général où seront pensées les grandes stratégies de développement du Kouilou, d'intégration et de solidarité nationale, de diversification de la production locale.»* Le président du Conseil départemental du Kouilou a estimé que la décentralisation devrait être comme une science, une politique d'ouverture orientée vers la définition des besoins réels et prioritaires. C'est une ligne de conduite qui devra servir les destinées de la nation.

Le nouveau siège du Conseil départemental du Kouilou

Après le rituel de bénédiction du nouveau siège par les sages, selon la tradition, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation a procédé à la coupure du ruban symbolique. Il s'est dit très satisfait de l'érection de ce bijou architectural au centre du Kouilou, une véritable contribution à la modernisation de ce département. *«Je suis à la tête de ce ministère depuis quelques années. C'est la plus grande réalisation au titre de la décentralisation»*, a souligné Raymond Zéphirin Mboulou.

La cérémonie était animée par un ballet traditionnel largement applaudi par la foule venue très nombreuse des quatre coins du Kouilou, toujours dans l'observance des mesures barrières contre la pandémie de la COVID-19.

A cette occasion, honneur a été fait au doyen Ngoma Lefort, premier président du Conseil régional du Kouilou (1992-1997), de remettre les clefs de l'ouvrage à Alexandre Mabiala, le président du Conseil départemental. Avec un autre moment fort, la lecture du message de remerciement du roi Mâ Loango, Moe Makaosso IV, message lu par son porte-parole et que le ministre de l'Intérieur est chargé de transmettre au couple présidentiel.

Parmi les personnalités présentes, on a noté Jean Marc Thystère Tchicaya, ministre des Hydrocarbures, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, et Charles Nganfouomo, ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation. Et les autorités locales, les deux préfets du Kouilou et de Pointe-Noire, ainsi que le député-maire de la ville de Pointe-Noire.

Madocie Déogratias MONGO

BASSIN FORESTIER DE SOUANKÉ ET SEMBÉ

Sortir les deux entités de la léthargie

Les populations des sous-préfectures de Souanké et Sembé mènent des activités rurales traditionnelles combinées le plus souvent à une vie quotidienne de paysans. Elles s'adonnent à la chasse et la cueillette. Mais les marchés sont quasiment vides de produits agricoles vivriers. La production agricole est largement autoconsommée, notamment le manioc, qui est la base alimentaire du Congo.

Bâtisse coloniale abritant le sous-préfet de Souanké

Ces deux districts présentent encore un système traditionnel qui est peu adapté à la monétarisation et à certaines cultures d'exportation comme le café et le cacao, tout en conservant les aspects économiques plus anciens, comme la cueillette et la chasse. La production des denrées alimentaires est faible. Le niveau de vie est relativement moins élevé pour une population rurale. De plus en plus, les jeunes souffrent de la désaffection alors que les hommes adultes s'adonnent aux travaux des champs. La densité moyenne de la population est faible. Les hommes bénéficient presque partout de disponibilités en terres cultivables. La pratique fondamentale est la culture itinérante sur brûlis.

Le développement de ces deux districts s'effectue à un rythme lent. Jusqu'à présent, l'exploitation forestière reste la première ressource dans cette zone forestière et touristique car possédant de nombreux sites.

Souanké est situé à 280 km de Ouesso. Sa création date du 8 juillet 1916. Ce district a 12 mille km2 et en est à son 61e sous-préfet. Sa population est de 19.601 habitants, composée d'une prédominance de bantous et des peuples autochtones. La population du district est approximativement de 12 mille habitants avec 54 villages, et celle du centre urbain de 8 mille habitants répartis sur dix quartiers.

Marché de Sembé

Pour sa part, Sembé se trouvant 200 km du chef-lieu Ouesso a été d'abord un poste de contrôle administratif (PCA) en 1961 sous le contrôle de Souanké, devenu district par la suite. Il compte 32 villages avec 12.320 habitants composés de bantous et de populations autochtones, comme Souanké. Ce district en est à son 17e sous-préfet et son centre-ville a quatre quartiers.

Les deux districts possèdent encore des vestiges de belles bâtisses laissées par les colons. La voie bitumée reliant Ouesso à la frontière du Cameroun a favorisé leur sortie de l'enclavement. Cette route pourra certainement accélérer le rythme de développement de ces deux districts, car la route est un puissant facteur d'intégration.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Comment rentabiliser toutes les infrastructures acquises aux municipalisations accélérées et qui commencent à tomber en ruine?

B.BIDOUNGA (Moungali, Brazzaville)

JAPON

Yoshihide Suga, prochain Premier ministre

A la tête du gouvernement depuis huit ans, Shinzo Abe s'apprête à passer le témoin à son successeur: Yoshihide Suga. Personnage atypique, le prochain chef de l'exécutif du pays du «Soleil levant» a été élu à la tête du Parti libéral-démocrate (PLD). Agé de 71 ans, son parti l'a désigné, lundi 14 septembre 2020, à une écrasante majorité. Il va ainsi assumer les hautes affaires de ce pays d'Asie, à la suite de son prédécesseur qui a annoncé sa démission pour raisons de santé.

Yoshihide Suga

Shinzo Abe

Le prochain Premier ministre du Japon doit être confirmé à ce poste mercredi 16 septembre par l'Assemblée nationale et pour la fin du mandat qui court jusqu'à l'automne 2021. C'est un fils d'agriculteur, très proche conseiller de son prédécesseur Shinzo Abe. Avec ce choix, d'aucuns affirment que depuis son retour au pouvoir en 2012, le PLD, fait le choix de la continuité.

Considéré comme une anomalie au sein de son parti, Yoshihide Suga, fils d'un cultivateur de fraises et d'une enseignante, a semble-t-il financé ses études en enchaînant les petits boulots comme manutentionnaire dans une usine de cartons, et dans le grand marché aux poissons de la capitale, Tokyo. Un profil inconnu pour le parti conservateur dominé par les héritiers de grandes familles politiciennes, remontant à avant la Seconde guerre mondiale, et parfois même à l'époque féodale.

Il est originaire du Nord du Japon, de la région du Tohoku, «une des provinces traditionnellement considérée comme dure, pauvre» et connu sous le nom de *«pays des neiges»*. Ce qui, selon une certaine source lui donne un côté *«ancré dans la réalité», «qui peut être très sympathique pour une partie de la population japonaise attachée à des traditions, à une image du Japon ancien qui est en train de disparaître dans les villes»*. L'homme met volontiers en avant ces origines rurales.

Après des études de droit, celui qu'on soupçonne être au cœur de la politique intérieure de Shinzo Abe devient assistant parlementaire d'un élu de Yokohama, où il se fait élire en 1987, à 28 ans, conseiller municipal. Neuf ans plus tard, il devient député de cette grande ville de l'Est du Japon (proche de Tokyo) où il est régulièrement réélu.

Artisan du retour au pouvoir en 2012 de Shinzo Abe, le prochain chef de l'exécutif de son pays est récompensé par le Premier ministre qui le nomme porte-parole et secrétaire général du gouvernement. Un poste stratégique où il est *«au cœur de toute la mise en œuvre et même en partie des choix politiques et économiques»* de ces huit dernières années. Ce qui probablement *«a rendu sa candidature incontournable»*.

Au cœur des Abenomics, destinés dès l'arrivée de Shinzo Abe à relancer l'économie du pays, il a également décidé d'un contrôle plus important du cabinet du Premier ministre sur les grandes administrations pour les reprendre en mains, s'octroyant au passage la réputation d'un tacticien habile, qui a réussi à mettre au pas la puissante bureaucratie japonaise. C'est lui qui avait lancé une politique d'ouverture au tourisme en favorisant l'octroi des visas aux pays asiatiques, particulièrement aux voisins Chinois.

On dit de lui qu'il a eu un rôle majeur pour que le TPP (l'Accord de partenariat transpacifique, un traité de libre-échange visant à intégrer les économies des régions Asie-Pacifique et Amérique) survive, en 2017, au départ des Etats-Unis de Donald Trump. Il devrait poursuivre la politique étrangère de Shinzo Abe, caractérisée par la *«fermeté à l'égard de la Chine en essayant de préserver des liens en raison des intérêts économiques, et préserver absolument l'alliance avec les Etats-Unis»*.

Peu connu des Japonais pour sa discrétion, Yoshihide Suga n'est affilié à aucune faction au sein du PLD. Pendant sa campagne, il a indiqué que ses priorités seraient la lutte contre le coronavirus et le redressement économique du Japon.

Aristide Ghislain NGOUMA

CENTRAFRIQUE

Vers un éventuel report des élections générales

Les différentes forces en présence, sont parvenues, jeudi 10 septembre 2020 à un consensus sur l'impossibilité d'organiser à temps les élections, tant présidentielles que législatives prévues le 27 décembre prochain. La majorité présidentielle, l'opposition et la société civile ont examiné la nécessité de mettre en place un glissement électoral du fait des retards dans l'enrôlement des électeurs. Ce que les diplomates en poste à Bangui apprécient favorablement, estimant que cela permettrait de préserver la stabilité du pays.

Alors que l'enregistrement des électeurs se fera jusqu'au 11 octobre 2020, une convention de ces derniers est envisagée le 27 septembre en cours. Néanmoins, l'équation était devenue difficile à équilibré pour l'Autorité nationale des élections (ANE), s'il tenir compte des prescriptions du code électoral. C'est ainsi qu'une source diplomatique estime que *«les parties prenantes au cadre de concertation du processus électoral n'avaient donc plus d'autres choix que d'acter le fait qu'un report des élections était devenu inévitable»*.

Le siège de l'ANE à Bangui

Pour les différentes forces en présence, cela a été rendu possible grâce aux garants et facilitateurs de l'accord de paix pour la République centrafricaine. Mais *«le temps presse et le plus dur est devant»*, affirme un observateur qui estime, en outre, que la Cour constitutionnelle a conditionné une dérogation en ce qui concerne le report de la convocation des élections prévues dan deux semaines, une concertation nationale à l'issue de laquelle il y a un consensus politique.

Et le représentant de la majorité présidentielle Marcel Djimassé affirme que le Cadre de concertation a demandé à l'ANE d'en référer à l'exécutif pour qu'elle lance une concertation politique le plus tôt possible. Tandis que l'opposition et la société civile s'engagent, pour leur part, à accepter une prorogation des mandats présidentiels et parlementaire. Tout en exigeant, en revanche, la formation d'un gouvernement d'union national présidé par un opposant ou un membre issu de la société civile.

Gaule D'AMBERT

TRANSPARENCE

Un agenda citoyen pour le secteur extractif

Dans le cadre de sa stratégie mondiale, Vision 2025 adoptée en janvier 2018, qui converge vers un agenda citoyen pour le secteur extractif, la coalition Publiez ce que vous payez (PCQVP) a partagé à travers son réseau, les études sur l'espoir, la résilience et la réussite de trois pays d'Afrique. Il s'agit notamment de voir comment les communautés bénéficient de l'exploitation minière au Burkina Faso, au Cameroun et au Zimbabwe.

Pourvus des richesses de leur sous-sol, les pays d'Afrique...

Quelque 1 000 organisations membres de PCQVP à travers le monde partagent une vision commune: les populations de leurs pays doivent partager les bénéfices de la richesse générée par les ressources naturelles. Pour y parvenir, ces organisations estiment qu'il est indispensable de donner aux personnes un droit de regard sur la gestion des ressources.

Au Burkina Faso, au Cameroun et au Zimbabwe, les points communs et les différences dans leurs environnements de travail sont évidents dans les études de cas, qui retracent les progrès des campagnes de plaidoyer des membres de PCQVP visant la transparence des revenus et le partage des bénéfices du secteur minier. Les études détaillent systématiquement les mesures adoptées par les membres de la coalition dans ces pays pour réaliser leurs objectifs, et constituent des documents d'autoréflexion, d'évaluation, ainsi que d'espoir et de réussite.

Parmi les campagnes de partage des bénéfices les plus célèbres du mouvement mondial PCQVP, il y a la campagne *«1% Revenue from gold»,* lancée en septembre 2014. L'engagement de la société civile du Burkina Faso, et de la coalition PCQVP dans le pays a porté ses fruits, entraînant des améliorations tangibles dans la vie des communautés locales. Comme le précise l'étude, leur succès est dû en partie à leur agilité pour adapter les stratégies à des conditions changeantes, parfois défavorables.

... ne tirent pas grand profit de leurs ressources naturelles

Au Cameroun, qui a adhéré à l'Initiative de transparence dans les industries extractives (ITIE) en 2007, la coalition PCQVP opère dans un paysage très différent. Le pays a affiché sa volonté d'améliorer la gouvernance de ses ressources extractives et a adopté divers mécanismes pour y parvenir, notamment en créant la Commission nationale anti-corruption (CONAC) et en mettant en œuvre le Projet de renforcement des capacités dans le secteur minier (PRECASEM).

Pourtant, le pays n'a pas toujours réussi à améliorer la vie des communautés vivant à proximité des sites d'extraction. Pour y remédier, les organisations de la société civile camerounaise et, en particulier, les membres de la coalition PCQVP, fondée en 2005, ont travaillé sans relâche pour améliorer les conditions sociales, financières et environnementales des communautés touchées directement par l'extraction.

Au Zimbabwe, où la coalition PCQVP a été créée en 2011, la nécessité d'ancrer les campagnes de plaidoyer dans les réalités locales est évidente, avec un paysage politique changeant qui modifie la politique du gouvernement pour impacter positivement les communautés minières.

Le cadre actuel pour la transparence dans le secteur minier du pays ne répond pas aux exigences minimales établies par les normes acceptées au niveau mondial, comme celles de l'ITIE. Pourtant, la transparence et la redevabilité sont plus essentielles que jamais. L'immense richesse minérale potentielle du pays est devenue plus vitale pour l'économie du Zimbabwe depuis le déclin de l'agriculture, à la suite du programme de réforme agraire en 2000, et, plus récemment, à la propagation de COVID-19. La gestion du secteur sera déterminante pour que le Zimbabwe puisse se remettre de sa situation économique catastrophique actuelle.

AG.

60e ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE

Survol de l'Eglise catholique au Congo

Avant de parler des événements qui ont marqué l'Eglise catholique au cours des soixante-ans d'indépendance, il est bon de faire un petit survol de son histoire. En effet, en 1880, Pierre Savorgnan De Brazza, déjà connu par ses brillants et nombreux voyages dans l'Ogooué, arrivait à la mission de Landana. Dans un entretien avec le père Hyppolite Carrie, il raconta les péripéties de son dernier voyage. Il lui annonça qu'il avait conclu un important traité avec un chef de terre Batéké, Makoko Ilô 1er, dans le Haut-Congo et qu'il avait laissé sur les bords du Stanley-Pool un poste français sous la garde du sergent Malamine. Pierre Savorgnan De Brazza insista vivement auprès du père Hyppolite Carrie en lui demandant d'envoyer des missionnaires. Le choix tomba sur le père Prosper Philippe Augouard âgé à l'époque de 17 ans et demi et qui se prépara pour cet important voyage.

Soixante-ans de marche et de parcours peu reluisant

Cela fait soixante-ans que la République du Congo accéda à la souveraineté internationale. Ce 15 août 1960, en la solennité de l'Assomption de la Vierge Marie, le premier président du Congo indépendant, l'abbé Fulbert Youlou, prêtre de l'Eglise catholique romaine consacrait le Congo, terre des ancêtres, entre les mains de la Vierge Marie, reine du ciel, mère des nations, Notre-Dame consolatrice des affligées. Le choix de cette date n'a pas été un fait du hasard, mais pour montrer à la face du monde que le Congo est un pays béni de Dieu avec ses innombrables ressources naturelles. Mais en soixante-ans d'indépendance, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Comment faire l'inventaire des soixante années de pastorale d'évangélisation de l'Eglise catholique, amorcée en 1883 par les pères de la Congrégation du Saint-Esprit dans un pays qui a connu de profondes mutations, de transformations culturelles, économiques, politiques et sociales? Il a connu des soubresauts avec le socialisme Bantou, le socialisme scientifique, le marxiste léninisme du parti unique, parti Etat, parti congolais du travail (PCT) et le pluralisme démocratique.

Le 15 août 1960, à l'esplanade de la Mairie centrale de Brazzaville, de beaux discours furent prononcés par André Malraux, ministre d'Etat, des Affaires culturelles de la France accompagné de M. Jean Foyer, secrétaire général de la communauté, représentants le Général De Gaulle, et le président de la République Fulbert Youlou, annonçant de bonnes perspectives. Des lueurs d'espoir naissaient pour une jeune République d'environ 900.000 habitants, dont 400.000 chrétiens catholiques. Mais que d'incertitudes au lendemain de cette indépendance, puisque les décennies 65-75; 75-85; 90-2000; 2000-2010 jusqu'en 2016 ont été marquées par une série de séquences émaillées de sang, de violences et où des prélats, des prêtres, des populations innocentes furent séquestrés, torturés, martyrisés, emprisonnés, tués et assassinés pour leurs opinions. Tout commence avec les assassinats en 1965 de l'Abbé Anselme Massouemé, directeur de l'Agence congolaise d'information (ACI); Joseph Pouabou, premier président de la Cour suprême et Lazare Matsocotta, procureur de la République. Les abbés Emile Biayenda et Louis Badila, respectivement directeur spirituel et aumônier national de la Légion de Marie et premier directeur congolais de La Semaine Africaine pour ses éditoriaux poignants, ont payé le lourd tribu. À cela s'ajoutent, les *«tentatives de coups d'Etat de Pierre Kinganga en 1970 et de Ange Diawara en 1972»; «le procès sur l'assassinat du président Marien Ngouabi par une Cour révolutionnaire d'exception en 1978, qui a coûté la vie à de nombreuses personnes innocentes, tuées au petit matin»; «la tragédie de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo qui a fait plus de cent morts en 1996 à la suite d'une campagne d'évangélisation organisée par l'abbé Isidore Malonga Voumvouka»; «les guerres fratricides à répétition de 1993, 1997, 1998, 2916»;*

Mgr Godefroy Emile Mpwaty

«l'assassinat du père Jean Guth, missionnaire français à Kindamba dans le département du Pool»; «les disparus du Beach en 1997-1998»; «l'assassinat à Mindouli, en 1998, d'hommes d'Eglise, membres du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo en mission du Comité de suivi des accords de cessation des hostilités dans le département du Pool». Tous ces événements ont ébranlé le moral des populations congolaises, mais la Vierge Marie, Notre-Dame consolatrice des affligées, a toujours été aux côtés de ses enfants en pleurs et en détresse. A propos de l'arrestation de l'abbé Emile Biayenda torturé du 9 février au 24 mars 1965, soit quarante-quatre jours, Mgr Théophile Mbemba, archevêque métropolitain de Brazzaville d'illustre mémoire, dans une lettre circulaire du dimanche 21 février, aux curés des paroisses soulignait: *«Notre cher Congo est en train de traverser des jours d'épreuves. Epreuves pour l'Eglise du Christ, qui connaît en ces jours, des souffrances qu'elle n'avait jamais encore endurées depuis sa fondation au Congo… »*.

Le plus grand et triste souvenir que l'Eglise catholique garde comme une encre indélébile au cours de ses 60 ans d'indépendance, ce sont les assassinats du président Marien Ngouabi le

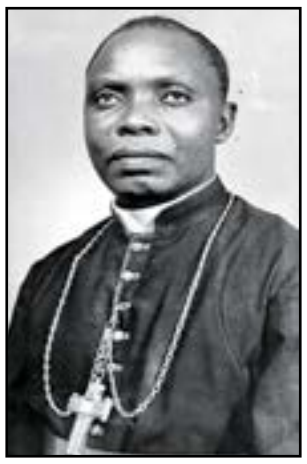

Mgr Théophile Mbemba

vendredi 18 mars et du cardinal Emile Biayenda le mardi 22 mars 1977. En effet, le vendredi 18 mars, à 11 heures peu avant son assassinat, le président Marien Ngouabi avait accordé une audience à Son Eminence le cardinal Emile Biayenda qui était accompagné d'une religieuse de la Congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny pour parler du terrain de Javouhey qui faisait l'objet d'une dispute par tierces personnes, oubliant que c'était une propriété de la Congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny, donc de l'Eglise catholique. Cette audience était bel et bien programmée à cette date et à cette heure-là selon les sources officielles. C'est à partir de 14 heures que le cardinal Emile Biayenda a entendu des coups de feu en direction de l'Etat-major situé à l'époque des faits en face de la Mairie centrale. Une première information qui colle aux oreilles du cardinal, le président serait blessé au cours d'un affrontement (avec qui, on ne sait pas…). Quatre jours après, le mardi 22 mars dans l'après-midi, le cardinal est enlevé par trois personnes venues le chercher à l'archevêché à bord d'une jeep militaire. A propos de cet assassinat, voici le témoignage pathétique et poignant de l'abbé Sébastien Zoubakela, jeune prêtre à l'époque de l'assassinat du cardinal Emile Biayenda puisqu'ordonné en juin 1976. *«Ce matin du 22 mars, j'avais rendu visite au prélat pour lui*

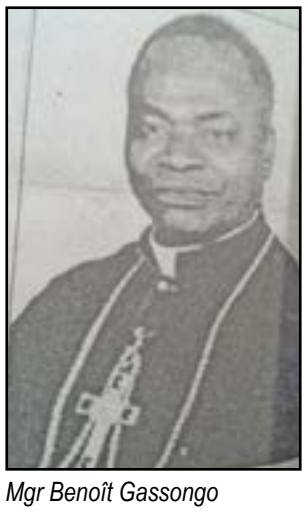

Mgr Benoît Gassongo

proposer de se déplacer hors de Brazzaville afin d'être à l'abri des tensions des populations qui montaient déjà, suite à l'assassinat du président de la République, ainsi que de l'insécurité qui régnait à Brazzaville. Le cardinal Emile Biayenda n'a eu qu'une seule réponse: Où allez et que deviendra le peuple de Dieu qui m'a été confié? Non, je reste sur place et je vais suivre attentivement l'évolution de la situation», avait-il retorqué. Dans la même foulée de ces tristes jours de mars, donc le 25, le président Alphonse Massamba-Débat est tué, avec plusieurs autres personnalités. C'était des périodes sombrent vécues par le peuple congolais et l'Eglise catholique. Malgré ces actes odieux qui ont mis à mal la conscience du peuple de Dieu, l'Eglise à apporter et continue d'apporter beaucoup de choses aux populations, même dans les moments difficiles. Elle s'adapte aux situations profanes, pour mieux jouer son rôle de civilisateur et faire entendre son message. En soixante-ans d'indépendance, c'est le diocèse de Kinkala, mieux le département du Pool qui a été le théâtre des affrontements meurtriers, tribales et ethniques. Des églises saccagées, détruites et profanées. Hormis les événements malheureux qui ont jalonné les soixante-ans d'indépendance, nous avons épinglé quelques événements heureux: *«Création de la Congrégation des religieuses congolaises du Rosaire par Mgr Théophile Mbemba en 1971»; «Etablissement des relations diplomatiques entre l'Etat de la Cité du Vatican et la République populaire du Congo, avec l'installation du siège de la nonciature apostolique en 1977:»; «La visite du Pape Jean-Paul II le 5 mai 1980 à Brazzaville et s'étant recueilli sur la tombe du premier cardinal du Congo en la cathédrale Sacré-Cœur»; «la commémoration du centenaire de l'évangélisation du Congo en 1983, ponctuée par les ordinations épiscopales de deux évêques: Hervé Itoua, évêque de Ouesso et Anatole Milandou, qui sera tour à tour évêque auxiliaire de Brazzaville, évêque résidentiel du nouveau diocèse de Kinkala en 1987 et archevêque métropolitain de Brazzaville en 2001»; «la tenue des assises de la conférence nationale souveraine en 1991 qui consacra la rupture du mono partisme et le passage au pluralisme démocratique, avec pour président du présidium, Mgr Ernest Kombo»; «la tenue à Brazzaville des Assemblées plénières de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC) en 1996 et 2014»; «l'ouverture du procès de béatification et de canonisation du cardinal Emile Biayenda en 1996»; «l'ouverture et la clôture du jubilé de l'An 2000»; «Création de la Communauté des sœurs Oblates de Notre-Dame apostolique de Lourdes, par Mgr Barthélémy Batantu en 1998»; «Création de la Congrégation des sœurs servants de CANA, par Mgr Ernest Kombo»; «Avril 1997 et juillet 2011, présidence de l'ACERAC»; «commémoration du 125ème anniversaire de l'évangélisation du Congo en 2008»; «Visites de leurs Eminences les cardinaux Ivan Diaz, préfet de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples; Pietro Parolin, secrétaire d'Etat de la Cité du Vatican du 2 au 4 février 2017, à l'occasion de la signature de l'Accord-cadre entre le Saint Siège et la République du Congo et la commémoration des 40 ans de l'établissement des relations diplomatiques entre le Congo et le Saint Siège; Dieudonné Nzapalainga, archevêque de Bangui, en République Centrafricaine du 9 au 17 octobre 2017»*. Enfin, la tenue régulière des différentes rencontres annuelles de la Conférence épiscopale du Congo qui sont jusqu'à ce jour au nombre de 48, avec des thèmes divers et variés, parmi lesquels: *«La paix est un don du Dieu unique. Croyants (chrétiens et musulmans), consolidons ce don au Congo, du 10 au 16 octobre 2016», «Regard sur l'œcuménisme, les Eglises de réveil et les nouveaux mouvements religieux au Congo Brazzaville, du 9 au 15 octobre 2017», «Jeunesse congolaise et identité chrétienne, du 26 novembre au 2 décembre 2018»; «Le Chrétien dans la société, du 7 au 13 octobre 2019»*. Aussi, les évêques du Congo ont adressés plusieurs messages et lettres ouvertes au pouvoir public concernant la bonne gouvernance et sur des sujets d'actualité.

Pascal BIOZI KIMINOU
(A suivre)

REMERCIEMENTS

Emile MAZIKOU, ses enfants, les enfants Manima; les familles Mpandzou et Kissenguele, remercient de tout cœur, NNSS.: Anatole Milandou, Ildevert Mathurin Mouanga et Louis Portella Mbuyu, respectivement archevêque métropolitain de Brazzaville, évêque et évêque émérite de Kinkala; les prêtres, religieux et religieuses des différentes congrégations; la Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB); la Mutuelle catholique pour la solidarité chrétienne (MUCASOC); les paroissiens de Ndona-Marie de Mfilou et ceux de l'annexe Saint Théophile de Ngamounkassa; les amis et connaissances pour l'assistance multiforme qu'ils leur ont témoignée lors du décès de Mme MAZIKOU née Pascaline MIKAMONA, survenu à Brazzaville, le 25 août 2020, inhumée au cimetière Ma Campagne.

Dieu a donné, Dieu a repris! Que son âme repose en paix!

NÉCROLOGIE

M. Jonas Kitelemono, secrétaire général du Conseil national de l'apostolat des laïcs catholiques (CNALC), a le regret d'informer le Secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), les Commissions épiscopales, les Aumôneries nationales, les Conseils diocésains de l'apostolat des laïcs (CDAL), les Bureaux nationaux des mouvements nationaux de l'apostolat (MNA), du décès de Mme MAKOSSO née TCHISSOUNGOU Catherine, actuelle Conseillère nationale des Scholas Populaires, Présidente nationale sortante des Scholas Populaires et épouse de M. Georges MAKOSSO, Président sortant du CNALC. Décès survenu le jeudi 27 août 2020, à Kinshasa (R D Congo).

La dépouille mortelle a été transférée à Pointe-Noire, le vendredi 11 septembre 2020.

La veillée mortuaire s'est tenue à Pointe-Noire (Quartier Marché Fond Tié-Tié).

L'inhumation a eu lieu, le samedi 12 septembre 2020, au cimetière de Loango.

Le Conseil national de l'apostolat des laïcs présente ses condoléances les plus attristées au Président Georges MAKOSSO et à la famille de l'illustre disparue.

Que son âme repose en paix!

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Publication de bans

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville qu'à l'occasion de la Messe de clôture de l'Année pastorale 2019-2020 et d'ouverture de l'Année pastorale 2020-2021, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque coadjuteur de Brazzaville, ordonnera le samedi 3 octobre 2020, à 9h 00, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville,

A/ Diacres : Eudes Iglaire Diermain Mboungou, Comli Jhon Ngouba-Come-Bokotaka.

B/ Prêtres : les abbés Ander Emmanuel Ketiketi Loukouzi, Francky Gloire Kitilou Batidi, Freigite Jhudel Divin Malanda Badila, Aimé Ghislain Milongui, Christ Divin Missamou-Nkatoudi, Prisque D'Avila Nsimouessi, Patrick Obah Chukwukelue, Christ-Vit Prince Souakoulou et Ginse Risfal Tani Tambika Mbongolo.

L'archevêque de Brazzaville invite les communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville à soutenir les futurs ordinands dans leurs prières.

DEVOIR DE MEMOIRE

Retour mémorable du Cardinal Biayenda à Brazzaville

Dans la foulée de la commémoration de ses soixante-huit ans, La Semaine Africaine revient sur des événements d'importances ayant marqué l'histoire du pays. Parmi ces événements, il y a l'élévation au cardinalat à Rome de Mgr Emile Biayenda, et son retour mémorable à Brazzaville, le 9 mai 1973.

Récit des faits, tel que décrit dans l'ouvrage *''Emile Biayenda, grandeur d'un humble''*. En apprenant cette nouvelle inattendue et inédite, le 2 février 1973, la communauté chrétienne catholique et tous les Congolais furent dans la liesse. Et un accueil chaleureux et mémorable fut réservé au Cardinal à son retour à Brazzaville. Il apprit la nouvelle d'abord au téléphone, le vendredi matin par Mgr Tagliaferri, délégué apostolique, depuis Bangui. Juste après son retour de Vindza, après l'enterrement de son père, Albert Semo dia Mboma. Puis, il reçut du Pape Paul VI, la lettre officielle qui lui annonçait son admission dans le Sacré Collège.

A la suite de cette nomination, pour répondre aux différentes lettres, le cardinal Emile Biayenda adressa un message aux chrétiens et à tout le peuple congolais. Le Pape Paul VI lui imposa la barrette cardinalice, le 5 mai 1973, à Rome. Voici ce qu'écrivit notamment le Journal des *''Informations Catholiques Internationales''. «Le nouveau Cardinal est généralement apprécié pour sa bonté, sa patience et son sens du dialogue. L'une de ses préoccupations est d'adapter les coutumes traditionnelles au monde moderne… ».*

Après avoir été créé Cardinal, Emile Biayenda, fut reçu en audience par le Pape Paul VI, le 13 mars 1973. Au sortir de cette rencontre, le plus jeune Cardinal du monde fut l'invité de l'émission *''Vers l'Europe et l'Afrique''* de Radio Vatican. Il revint à Brazzaville, le 9 mai 1973. La chrétienté de Brazzaville lui réserva un accueil chaleureux. Onze jours après son arrivée, une grand-messe d'action de grâces fut célébrée au Stade Félix Eboué.

Messe d'action de grâces réunissant environ 30.000 fidèles

Dimanche 20 mai 1973, le matin, à l'aube, bien des chrétiens brazzavillois, voyant tomber, d'un ciel assombri une pluie imperturbable, durent se dire: c'est raté! Eh bien non! Malgré la pluie qui finalement s'arrêtera, mais qui avait transformé le Stade Eboué en marécage, ce n'était pas raté, mais magnifique! Le Seigneur n'a pas

Arrivée à Brazzaville du cardinal Biayenda après la remise de la barrette cardinalice

voulu que les nombreux laïcs dévoués qui avaient organisé cette manifestation, soient déçus. Dès 7h 00, les fidèles, protégés par des parapluies ou des imperméables, arborant des tee-shirts à l'effigie du Cardinal prirent d'assaut le Stade Eboué marécageux. Lorsque la cérémonie commença avec une heure de retard sur le programme, ils étaient entre 25.000 et 30.000. Auparavant, les Fanfares Kimbanguiste et Salutiste les avaient aidés à patienter en jouant des airs éclatants comme un défi au mauvais temps.

Vers 9 heures, le long cortège fut son entrée dans le stade, où un peloton de l'Armée populaire nationale (actuelles Forces armées congolaises) rendait les honneurs. 500 enfants de chœur, une longue file de fraternités féminines, un Clergé d'environ cinquante prêtres, des prélats suivaient. Entouraient le cardinal Emile Biayenda, le cardinal Joseph Malula, archevêque de Kinshasa, NN.SS., Joachim Ndayen, archevêque de Bangui, Tagliaferri, délégué apostolique, Jean-Baptiste Fauret, évêque de Pointe-Noire, Georges-Firmin Singha, évêque de Fort-Rousset (Owando), Moké, évêque auxiliaire de Kinshasa, Benoît Gassongo, ancien évêque auxiliaire de Fort-Rousset, et Mgr Auguste-Roch Nkounkou, prélat de sa Sainteté. Les représentants des différentes confessions religieuses prirent place, avec le clergé, sur le podium dressé au milieu de la pelouse. M. Charles-Maurice Sianard, ministre de l'Intérieur, représentait le Chef de l'Etat. Dans le public, on notait aussi, la présence des membres du corps diplomatique.

Les chorales catholiques de Brazzaville et les scholas populaires sous la direction de l'abbé Barthélémy Batantu, assurèrent les chants avec la collaboration de la chorale de l'Eglise évangélique du Congo (EEC). Au début de la messe, M. le ministre de l'Intérieur prononça une allocution, et au nom du Président de la République, décerna, au Cardinal Biayenda, la médaille de Commandeur…

La messe se déroula avec un schéma original pour la circonstance. La liturgie de la Parole fut ponctuée par deux homélies. Mgr Tagliaerri, après avoir évoqué les étapes de la vie du Cardinal Emile Biayenda, plut à souligner les qualités du Prélat: son esprit de foi et son courage, sa simplicité, son sens de l'accueil et son désir de l'échange. Citant ensuite le Pape Paul VI, il rappela la signification de la nouvelle dignité de l'archevêque de Brazzaville, et les encouragements que le Pape lui avait adressés lorsqu'il le reçut en audience…

Son Eminence le Cardinal Biayenda prononça à son tour une allocution. Dans laquelle, il rendit grâce à Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit qui avait bien voulu regarder, *«notre jeune Eglise et notre pays»*. Au Pape Paul VI, qui en élevant avec bienveillance *«notre siège métropolitain au rang cardinalice, reconnaît et confirme la vitalité de notre chrétienté et décuple la responsabilité qui est nôtre, dans l'Eglise d'Afrique et du monde».*

Nous revivons aujourd'hui, ici à Brazzaville, disait-il, *«et dans tout le Congo, le grand événement de la Pentecôte où les merveilles de Dieu étaient proclamées en toutes langues, sans complexe. Puisse, mes frères, l'événement qui nous rassemble et que nous célébrons, tous, avec tant de liesse, nous marquer pour longtemps et nous aider à mettre en pratique les leçons de ce jour».* Que le Seigneur, lui-même, poursuivait-il, *«dirige notre action, qu'il assiste, dans sa sagesse, tous les dirigeants et responsables des sociétés humaines de notre temps, pour que partout la paix soit l'objectif unificateur de tous les hommes».*

A la fin de la cérémonie plusieurs allocutions furent prononcées dont celle du Cardinal Malula, du Pasteur Buana-Kibongui de l'Eglise Evangélique du Congo, et d'Alphonse Sita, au nom des laïcs chrétiens.

Alain-Patrick MASSAMBA

PUBLICATION

«Le cri d'un pasteur» du séminariste Aubin Banzouzi

Agé de 34 ans, puisque né le 24 avril 1986 à Brazzaville, Aubin Banzouzi est séminariste en fin de formation au Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda de Kinsoundi à Brazzaville. Il est détenteur d'une maîtrise en langue et littérature françaises obtenu en 2009, et professeur certifié de lycée option français de l'Ecole normale supérieure. Ecrivain, chroniqueur et pédagogue, il a dans sa gibecière plusieurs publications, parmi lesquelles *«Le Pacifisme chrétien dans l'encyclique Pacem in terris du Pape Jean XXIII (Alliance Kongo, Brazzaville)», «Pouvoir et sexe dans la littérature congolaise: cas du roman L'insolite d'Habib Marius Nguié»*. Il rallonge sa bibliographie avec *«Le cri d'un pasteur: homélies et discours de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala de 2002 à 2020»*, aujourd'hui évêque émérite. L'auteur a fait une compilation de cent homélies et discours que Mgr Louis Portella Mbuyu a prononcés durant son ministère épiscopal dans le diocèse de Kinkala.

La cérémonie de présentation et de dédicace de ce livre paru aux Editions LMI à Pointe-Noire, en République du Congo, a eu lieu vendredi 4 septembre 2020 dans la salle Mgr Ernest Kombo du Centre d'études et de recherches chrétiennes (CERC) située dans les locaux de La Semaine Africaine à Brazzaville. C'était en présence de NN.SS Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville; Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala et Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, l'élu du jour. Dans l'assistance, il y avait des prêtres, des religieux et religieuses de diverses congrégations, aux côtés de quelques fidèles laïcs du Christ venus de diverses paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville, COVID-19 oblige. Aussi de nombreuses personnalités, notamment les hommes de lettres et des enseignants de l'université Marien Ngouabi. Le ton a été donné par le père Raphaël Bazebizonza, responsable du CERC qui a présenté l'ouvrage de 377 pages, alors que M. Malachie Cyrille Ngouloubi, éditeur de son état, était le modérateur.

Le père Raphaël Bazebizonza a indiqué que c'est en guise de témoignage ou mieux de mémorial que s'inscrit cet ouvrage-compilation. Le premier cri de Mgr Louis Portella Mbuyu remonte à la messe du jeudi Saint de l'année 2002. *«Mgr Louis Portella Mbuyu nous prêche un Dieu aimant et tout proche de l'homme, surtout dans la souffrance. Aucun égarement ne diminue cet élan d'amour divin. Il cite beaucoup la bible, comme témoignage d'un pasteur qui médite beaucoup la Parole de Dieu et le magistère authentique, notamment les écrits des Papes»; «La dimension pastorale et liturgique: les homélies de Mgr Louis Portella Mbuyu sont liées étroitement à certains temps forts de l'année liturgique. La lecture de ce livre nous permet de mieux cerner les enjeux des temps liturgiques, ce que Dieu attend de nous aujourd'hui, à Pâques, à la Pentecôte, pendant les autres fêtes et même au temps ordinaire. Le maître-mot c'est l'amour de Dieu et du prochain, et toutes les exigences que cela implique»; «L'invite à la paix, au pardon, à la réconciliation et à la reconstruction: il s'agit de la situation préoccupante d'une paix durable souhaitée dans le département du Pool. La paix n'est vraiment possible que si les*

Aubin Banzouzi

vertus évangéliques de justice, de pardon, d'amour fraternel, de prière et de travail sont prises en compte»; «La dimension humaniste et universelle du livre: le message de ce livre naît certes dans un contexte pastoral précis, mais sa portée reste du moins universelle. Chaque homme éclairé, tout chrétien de par le monde y trouvera une nourriture de qualité pour faire grandir sa foi et son sens du bien».

L'écrivain Aubin Banzouzi a indiqué que son livre est, en fait un témoignage, une compilation des homélies et discours de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, qui administré ce diocèse pendant 18 ans, de 2002 à 2020. L'ouvrage vise un double souci: *«Témoigner pour le passé»; «ouvrage d'une vie, d'une époque, d'un long parcours pour de loyaux services rendus à l'Eglise pendant 18 ans».* C'est aussi, un livre qui ouvre des perspectives.

Les différents intervenants ont remercié et félicité l'auteur de cet ouvrage pour avoir osé, car aucun prêtre jusque-là n'a pris cette initiative, de rassembler les homélies et discours d'un prélat qui a vécu 18 ans de vie

La couverture du livre

pastorale dans un diocèse en ébullition, dans un département en proie à des violences armées, des conflits de tous genres. Ce sont des textes d'une beauté littéraire et profonds, car l'usage des biens de ce monde déchire les familles. Dans la postface de ce livre, on peut se faire une idée précise du sujet abordé par le futur prêtre, Aubin Banzouzi: *«Les homélies demeurent dans l'Eglise, une manière de s'adresser au peuple de Dieu, de lui parler sur les faits contenus dans les textes bibliques et d'en tirer profit. Ce sont des discours tenus en public, devant l'assemblée des fidèles laïcs du Christ réunis au cours d'une célébration eucharistique».*

Chaque intervenant a pu témoigner du rôle important joué par le bon pasteur en la personne de Mgr Louis Portella Mbuyu. Ils ont vivement interpellé l'assistance à soutenir physiquement et spirituellement le jeune écrivain pour sa contribution à la vie de l'Eglise. Cet ouvrage est une réflexion soutenue qui restitue les peines et les angoisses de la chrétienté du diocèse de Kinkala, des populations du département du Pool, contenues dans diverses homélies et discours d'un pasteur intrépide, humble et qui a su lutter contre les violences et les violations des droits de l'homme les plus fondamentaux pendant 18 ans. Le cri d'un pasteur nous enseigne et nous rappelle la condition fondamentale de la profondeur pour une appropriation du mystère de la foi. Il nous invite à la conversion, à la réconciliation, car Dieu est toujours aux côtés de ses enfants en détresse, quelles que soient les difficultés. C'est à quoi s'est attelé Mgr Louis Portella Mbuyu durant son ministère pastoral dans ce diocèse.

Mgr Ildevert Mathurin Mouanga a indiqué: *«depuis quelques années une réflexion était engagée ensemble avec les prêtres vivant au Congo et à l'étranger pour un travail de réassemblage des sujets, notamment les homélies de Mgr Louis Portella Mbuyu pour en faire un document. Finalement, nous avons été devancés et l'Esprit Saint a agi par des voix qui sont différentes. Dieu a suscité l'esprit du jeune Aubin Banzouzi très inspiré par le Saint Esprit et qui a réfléchi à notre place».*

Mgr Louis Portella Mbuyu s'est fait écho pour annoncer la parole qui souffle dans un département meurtri, saccagé ou les fils et filles ne parlent plus le même langage. Difficile d'y croire, mais il a fallu la présence physique d'un homme, d'un prélat pour parler, expliquer, réconcilier, pardonner et unir. Les séquelles des différentes guerres fratricides qui ont endeuillé ce département et qui présente encore des stigmates sont restées comme une encre indélébile dans certaines familles. Cet ouvrage est à mettre à l'actif du clergé, de la chrétienté et des hommes de bonne volonté.

Mgr Anatole Milandou a souligné que dans le *«cri d'un pasteur»*, l'auteur démontre que les homélies sont une richesse incommensurable. C'est la nourriture de l'esprit pour les chrétiens. C'est un temps et une occasion de s'arrêter pour méditer, pour s'interroger: comment appréhender toutes ses homélies et discours. En fait, l'auteur répond à certaines préoccupations du commun des mortels qui pensent que les écrits de nos illustres pasteurs, parlons des archives, ne sont pas bien conservés. Donc, ce livre se révèle comme un support pédagogique important pour le peuple de Dieu, prêtres, fidèles laïcs du Christ, grands séminaristes pour servir de modèle aux autres qui sont, de ce fait, interpellés.

Qui est Mgr Louis Portella Mbuyu?

Né le 28 juillet 1942 à Pointe-Noire, Louis Portella Mbuyu a été ordonné prêtre le 31 décembre 1967. Nommé évêque le 30 octobre 2001 par le Pape Jean-Paul II, son sacre a eu lieu le 6 janvier 2002 à Rome. Son ordination épiscopale et sa prise de possession canonique ont eu lieu le 10 février 2002 à Kinkala. Les fonctions exercées: directeur du Petit séminaire de Pointe-Noire, de 1976 à 1979; vicaire général de Pointe-Noire, de 1977 à 1982; recteur du Grand séminaire de Kinsoundi à Brazzaville, de 1983 à 1989; administrateur apostolique du diocèse de Nkayi, de 2000 à 2002; président de la Conférence épiscopale du Congo, de 2006 à 2014; administrateur apostolique du diocèse d'Owando, de 2008 à 2011; président de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), de 2011 à 2014.

A signaler que ce livre est vendu au prix de 15.000 F. Cfa au secrétariat de La Semaine Africaine, à Brazzaville.

Pascal BIOZI KIMINOU

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES) REPUBLIQUE DU CONGO

Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDRCH)
AMI N° 001/2020/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP

Secteur: **Education**
Référence de l'accord de financement: **Prêt numéro 2100150033294**
N° d'Identification du Projet: **P-CG-IAE-001**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement pour couvrir les coûts du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PCDRH), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds au titre de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat suivante: recrutement d'un(e) Consultant(e) individuel(le), spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale, chargé de l'exécution et du suivi des mesures Environnementales et Sociales du PDCRH.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres: (i) la mise a jour du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du Projet ; (ii) le suivi de la mise en œuvre du PGES de l'évaluation d'impact Environnementale et Social et ; (iii) le suivi des recommandations des missions de supervision de la Banque Africaine de Développement. La mission se déroulera à Souanké et à Mossendjo selon la durée des travaux.

2. La Cellule d'Exécution du Projet du Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnelle de la Formation Qualifiante et de l'Emploi invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, édition mai 2008, révisée en juillet 2012, 5. qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: http://www.afdb.org.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture de bureaux suivantes: de lundi à vendredi de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 heure locale (TU+1): Case 252, Camp des Sommeilleux, derrière la DEC Générale. Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo Tél: (+242) 06 629 22 59/ 06 632 54 06 - E-mail: sec.pdcrh@outlook.com, avec copie pour information à bkimia.pdcrh@outlook.com

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 07 octobre 2020 à 13h00, heure locale et porter expressément la mention:

«AMI N° 001/2020/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP- «Recrutement d'un (e) consultant(e) individuel(le) en Sauvegardes Environnementales et Sociales du PDCRH»

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE
DE DEPOUILLEMENT
À l'attention de: Mme la Coordonnatrice du PDCRH
Case 252, Camp des Sommeilleux, derrière la DEC Générale.
Quartier Bacongo, Brazzaville,
République du Congo.
Tél: (+242) 06 629 22 59/ 06 632 54 06
E-mail: sec.pdcrh@outlook.com

Madame Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA
Coordonnatrice du PDCRH

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES) REPUBLIQUE DU CONGO

Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDRCH)
AMI N°002-2020/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP

Secteur: **Education**
Référence de l'accord de financement: **Prêt FAD 2100150033294**
N° d'identification du Projet: **P-CG-IAE-001**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement pour couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre d'un contrat des services d'un consultant-firme chargé de «l'Audit des états financiers pour l'exercice 2020, 2021 et 2022».
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent: la vérification de la conformité à l'accord de prêt et aux règles et procédures de la Banque en ce qui concerne notamment: (i) la gestion des ressources de la Banque et celles des autres sources externes éventuelles, (ii) le processus de passation et de gestion des marchés des biens, travaux et services, (iii) la préparation des états financiers et la gestion des comptes spéciaux, (iv) l'exécution des dépenses et des transactions financières, (v) la sauvegarde des biens du projet, etc. Le projet étant prorogé au 30 juin 2022, les travaux d'audit devront couvrir les exercices:
• 2020 allant du 1er janvier au 31 décembre 2020 (12 mois)
• 2021/2022 allant du 1er janvier au 30 juin 2022 (18 mois)
3. La Coordination de la Cellule d'Exécution du Projet PDCRH, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution» (OE) invite les Cabinets d'audit à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés (cabinets d'audit enregistrés et inscrits au tableau d'un ordre des experts comptables reconnus au plan national, international ou régional) doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'Utilisation des Consultants» du Groupe de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse: http://www.afdb.org
5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes: 09 h 00 à 12 h 00 et 13 h 00 à 15 h 30 (heure locale, TU+1), du lundi au vendredi.

Coordination du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDRCH)
A l'attention de Madame la Coordonnatrice du projet
Case 252, Camp des Sommeilleux, Derrière la DEC Générale
Quartier Bacongo, Brazzaville,
République du Congo
Téléphone: (+242) 06.632.54.06/06.629.22.59
E-mail: sec.pdcrh@outlook.com

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 06 octobre 2020 à 13 h 00 (TU+1) et porter expressément la mention suivante: «AMI N°002-2020/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP, Sélection d'un Cabinet d'audit agréé, chargé de l'audit des états financiers du Projet PDCRH, exercice 2020, 2021, 2022»

Fait à Brazzaville, le 11 septembre 2020

Madame Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA
Coordonnatrice du PDCRH

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10; E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«SERVTEC CONGO»

Société A Responsabilité Limitée
CAPITAL: 1 571 000 000 FRANCS CFA
Siège social: 143, Avenue MOE VANGOULA, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-six août deux mil vingt, enregistré le vingt-sept août de la même année, Folio 145/6 n°755, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SERVTEC CONGO SARL.

Aux termes dudit procès-verbal, les Associés ont, au titre des résolutions:
- Approuvé le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société relative à l'exercice clos le 31 Décembre 2019;
- Approuvé le rapport spécial portant sur les conventions réglementées;
-Approuvé la présentation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 faite par le gérant;
- Décidé de donner à la gérance et au commissaire aux comptes quitus entier et sans réserve pour l'exécution de leur mandat respectif pendant l'exercice écoulé;
- Affecté la perte sur l'exercice s'élevant à -3 350 339 343 Francs CFA (équivalent à - 5 107 557,07 €) de la manière suivante:

* En report à nouveau débiteur de 3 350 339 343 Francs CFA (équivalent à - 5 107 557,07 €) passant le report à nouveau de 6 340 932 525 Francs CFA à 2 990 593 182 Francs CFA (équivalent à 4 559 157,71 €);
- Donné pouvoirs au gérant pour accomplir les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 31 Août 2020 sous le n° 20 DA 4 78.

Pour avis,

Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE.

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : La Direction du Centre de Formation et d'Information Suéco a le réel plaisir de vous informer que la deuxième rentrée académique 2019-2020 est fixée au 06 Avril 2020. Les inscriptions et réinscriptions sont déjà ouvertes à la Scolarité pour :

- **Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & Licence Pro** : – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.

  - ***Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise***
  - ***Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP** : Pâtisserie & Secrétariat Bureautique : ***Durée de la formation : 6 mois***

2ème Rentrée Académique 2019-2020 : Lundi 06 Avril 2020

Offre Spéciale

Les candidats qui s'inscrivent en février 2020, bénéficieront d'une inscription gratuite et une réduction de 10% des frais de scolarité du 1er mois

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93
« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Le pari de l'alphabétisation reste à gagner

L'humanité a célébré le 8 septembre dernier la 54e Journée internationale de l'alphabétisation sous le thème: *«Enseignement et apprentissage de l'alphabétisation en période de crise: le rôle des éducateurs et l'évolution des pédagogies».* Au niveau national, la 16e semaine dédiée à cette cause a été placée sous le thème: *«L'ingénierie de l'alphabétisation: un atout majeur d'éducation en situation d'urgence».*

Cette édition a mis l'accent sur les capacités des éducateurs à innover et à développer des approches répondant aux besoins des apprenants dans un contexte de crise.

Au Congo, la Journée s'est déroulée au lycée de la Révolution à Ouenzé, le 5e arrondissement de Brazzaville, sous les auspices du directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, Adolphe Mbou-Maba. En présence du secrétaire général de la Commission nationale congolaise pour l'UNESCO, Gabriel Boukoumaka.

La directrice de l'alphabétisation, Alphonsine Laure Matongo, dressant le bilan des activités réalisées, a indiqué que sa direction est pleinement engagée à travailler pour les personnes affectées par les conséquences du manque d'éducation. Elle a salué l'apport indéniable des partenaires, notamment du Gouvernement japonais qui a accordé un financement de 25 millions de F. CFA pour la sécurisation des centres de rescolarisation de Brazzaville et Pointe-Noire. *«Le champ est encore vaste. Le sous-secteur de l'alphabétisation a besoin d'un accompagnement multiforme pour atteindre l'Objectif du développement durable (ODD) n°4»*, a-t-elle indiqué. Avant de louer le travail des animateurs bénévoles, qui constituent 80% du personnel d'éducation non formelle. *«Le directeur de cabinet qui a représenté le Gouvernement a parfaitement cerné le sens de cette métaphore»*.

Le Gouvernement a publié une déclaration lue par le ministre de l'Enseignement primaire, Anatole Collinet Makosso. *«Chaque année, la mise en œuvre des plans d'action et des stratégies dans ces domaines par le ministère de l'Enseignement primaire…, relayée par la direction générale de l'alphabétisation, s'inscrit dans une dynamique d'efforts*

De g à d A.Laure Matongo, Adolphe Mbou-Maba et Gabriel Boukoumaka

à déployer dans l'intensification de la lutte pour la réduction de l'analphabétisme, l'illettrisme et la déscolarisation. Car, notre but est de bâtir une société congolaise alphabétisée, lettrée et scolarisée. Cependant, il faut reconnaître qu'environ 20% des Congolais sont encore en marge du processus et nous rappelle l'urgence de multiplier les efforts», a fait savoir le ministre.

En 2020, des actions ont été menées pour favoriser l'alphabétisation de toutes les franges de la population. On peut citer: les inscriptions des candidats libres aux différents examens d'Etat; la contribution pour la promotion des langues maternelles; l'élaboration des fascicules et cahiers d'activités des apprenants des structures non formelles, y compris les enfants vivant avec handicap; le renforcement des capacités des animateurs de ces structures dans la lutte contre la pandémie de COVID-19, précisément dans les départements de Brazzaville et Pointe-Noire. *«Le bilan annuel 2020 augure des perspectives meilleures dans le cadre d'un apprentissage tout au long de la vie»*, a souligné A. Collinet Makosso.

Malgré tous les efforts consentis pour aboutir à la dynamique de développement mondial, le pari de l'alphabétisation n'est toujours pas totalement gagné.

E.M-O

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

«La presse, un vaillant et puissant partenaire», a dit Anatole Collinet Makosso

Après la communication à l'endroit de la communauté éducative le 5 septembre, le ministre de l'Enseignement primaire Anatole Collinet Makosso a échangé avec la presse nationale autour de la rentrée des classes 2020-2021. *«Les enseignements se dérouleront en présentielle et à distance de façon alternative. Les élèves auront trois jours de cours et trois jours d'apprentissage à domicile. Le Gouvernement vient de reconnaître de façon officielle la continuité pédagogique»*, a-t-il indiqué. Toutes les dispositions, a-t-il poursuivi, sont en train d'être réunies pour garantir à toute la communauté éducative y compris aux apprenants une année scolaire sans risque. *«Ces dispositions seront renforcées par un nouveau protocole qui sera conclu avec le ministère de la Santé»* Il a saisi cette occasion pour remercier les chevaliers de la plume et du micro pour le travail qu'ils réalisent en promouvant l'éducation au Congo.

Une vue des journalistes

«C'est la presse qui nous a permis de faire percevoir l'importance du programme de continuité pédagogique à l'ensemble de nos compatriotes. C'est elle qui nous a aidé également à lever les incertitudes exprimées par certains compatriotes», a-t-il reconnu.

Germaine NGALA

ENVIRONNEMENT

Un ravin dévastateur à Kinsoudi!

A Kinsoundi, vers le marché Stella, rue Louvoubi (1er arrondissement de Brazzaville), se développe à pas de géant, un ravin. Il prend chaque jour de l'ampleur, malgré les lamentations des riverains. Le ravin a déjà englouti deux parcelles de terrain.

Le ravin a déjà englouti deux parcelles de terrain

Son avancée inquiète de plus en plus les habitants qui lancent un SOS à l'endroit du maire de la ville de Brazzaville, de l'administrateur-maire de Makélékélé, du député et des pouvoirs publics, pour une prompte solution à leur problème.

M. Denise
(une habitante du quartier)

DROIT FONCIER

Une bonne gouvernance foncière peut aider l'Afrique à lutter contre les effets de la COVID-19

La propagation continue de la COVID-19 et les effets du changement climatique impactent de façon significative les économies africaines. La crise sanitaire menace les moyens de subsistance et renforce les défis économiques, notamment ceux liés à la crise alimentaire. Avant la COVID-19, la moitié des Africains étaient confrontés à une insécurité alimentaire due au changement climatique et à d'autres facteurs. Ce nombre de personnes exposées à la faim pourrait probablement doubler en 2021.

La terre est une ressource vitale. Elle est essentielle à l'agriculture, un secteur dont dépendent les moyens de subsistance de 70% d'Africains. Dans le même ordre d'idée, la Coalition internationale pour l'accès à la terre en Afrique (ILC Afrique), la Commission de l'Union africaine (CUA) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) invitent du 15 au 17 septembre 2020 différentes parties prenantes au forum foncier africain qu'ils organisent. L'objectif étant de fournir des réponses aux nombreuses questions qui se posent.

Plus de 1.000 acteurs du développement aborderont le thème: *«Réaliser l'Agenda 2063 de l'Union africaine en promouvant une gouvernance foncière centrée sur les personnes en Afrique»*. Celle-ci est en effet nécessaire pour relancer l'agriculture du continent.

«Pour atteindre l'idéal de «l'Afrique que nous voulons», nous devons aborder stratégiquement les questions brûlantes liées à la faible sécurité foncière, à l'invasion des criquets pèlerins qui détruisent à leur passage les cultures dans la Corne de l'Afrique; à la situation sécuritaire à travers le continent, laquelle a aussi des effets sur la gouvernance du foncier. Les sécheresses et les inondations sont également des causes connexes qui contribuent à la destruction des cultures et des moyens de subsistance de millions de petits agriculteurs africains», affirme Audace Kubwimana, coordonnateur régional de l'ILC pour l'Afrique. Avant d'ajouter que *«ces préoccupations font écho à de nombreuses aspirations du plan directeur de l'Agenda 2063 pour la transformation de l'Afrique en une puissance mondiale du futur dans quelques décennies»*.

L'Afrique importe énormément de produits alimentaires, avec un montant faramineux de 47 milliards de dollars rien que pour l'année 2018. Les restrictions de la COVID-19 entraînent également des pertes élevées de revenus car les productions invendues et perdues s'accumulent dans les fermes. Cela tranche avec le souhait des États membres qui, en 2013, ont adopté l'Agenda 2063.

Pour réduire les importations de denrées alimentaires et se prémunir contre l'escalade des prix, la mise en œuvre de la Déclaration de l'UA sur les problèmes et défis fonciers aux niveaux régional et national est impérative. Des processus tels que le Cadre et les directives sur les politiques foncières en Afrique, les Directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (DV), et les Principes directeurs de l'UA sur les investissements à grande échelle en Afrique (ATGE) fournissent au continent des instruments pour faire de la terre un moteur clé de la prospérité économique.

«Les processus susmentionnés doivent être renforcés, documentés et survis grâce à des approches multipartites et multidisciplinaire efficaces qui offrent la possibilité d'un apprentissage continu. Nous devons prendre en compte le rôle des institutions d'intégration continentale et régionale pour permettre une meilleure mise en œuvre de l'Agenda foncier de l'Union africaine. Le Forum foncier 2020 nous offre l'opportunité d'évaluer le niveau de mise en œuvre de ces instruments afin d'améliorer la gouvernance foncière sur le continent», indique le Dr. Janet Edeme, chef de la division de l'économie rurale du département de l'économie rurale et de l'Agriculture de l'UA.

La bonne gouvernance foncière transcende les aspirations et les objectifs stratégiques du plan directeur de l'Agenda 2063.

La terre, un bien très précieux des ménages

Pour les femmes et les hommes ruraux en Afrique, la terre est souvent le bien le plus précieux des ménages pour soutenir la production agricole. Elle est également essentielle pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la sécurité foncière est associée à des niveaux plus élevés d'investissement et de productivité dans l'agriculture. Il détermine également des revenus plus élevés et un plus grand bien-être économique.

Des droits fonciers sûrs pour les femmes et les hommes sont souvent corrélés à de meilleurs résultats pour eux et leurs familles. Ils renforcent le pouvoir de négociation des femmes au niveau des ménages et de la communauté. Ils conduisent à une meilleure nutrition des enfants et favorisent la paix sociale au sein des couples. Toutefois, dans de nombreux pays africains, les hommes et les femmes ont un accès insuffisant à des droits fonciers garantis, les femmes et les jeunes étant particulièrement désavantagées.

Les statistiques récentes de l'ILC Afrique révèlent que si les femmes constituent 70% de la population rurale active et 80% de la capacité de production alimentaire au Sénégal (et dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne), seules 13% ont accès à la terre et 2,6% détiennent des garanties sur leurs droits fonciers. De plus, 61,2% des femmes déclarent que le manque de ressources aggrave les inégalités d'accès à la terre.

«Je suis heureux de constater que le Forum a donné une place de choix à l'inclusion et à l'égalité des sexes dans la gouvernance foncière. Il est essentiel que les acteurs du continent soient sensibles à l'égalité des sexes dans le secteur foncier dans la poursuite de l'atteinte des objectifs fixés dans l'Agenda 2063. Il est tout aussi important pour nous de comprendre comment le fait d'atteindre ces objectifs libère le plein potentiel des jeunes et des femmes pour contribuer à la réalisation de cette Afrique que nous voulons, au lendemain de la COVID-19», déclare Esther Obaikol, experte en gouvernance foncière à l'IGAD

V.MALONGA

NOTES DE LECTURE

Mieux cerner l'ouvrage «François M'Pelé, la tête et les pieds»

On peut avoir oublié qu'un ouvrage fut consacré à l'ancienne gloire du football congolais, François M'pelé, ancien international et professionnel en France, champion d'Afrique des Nations en 1972 à Yaoundé (Cameroun). Les auteurs de ce livre titré: «François M'pelé, la tête et les pieds», paru aux Editions Bres, en France, en 1978, ne sont autres que Gérard Dreyfus, ex-journaliste au service des sports de Radio France internationale (RFI) et Igor Follot (+), ancien journaliste et basketteur dans la sélection centrafricaine.

Le livre s'articule sur 188 pages, avec quelques images de ses débuts, et pendant ses périodes de gloire. Il compte onze chapitres avec des témoignages, et retrace la vie et l'œuvre de François M'pelé, footballeur au talent exceptionnel, avec un goût de l'effort et une capacité d'adaptation louable qui a marqué son époque.

Il est mentionné entre autres que : *«François M'pelé n'a rien d'un homme qui peut se sentir au sommet de la victoire. Et pourtant, il ne se passe pas une semaine ou de mois sans que nous n'apprenions, par la presse, les échos du succès qu'il fait remporter à son club. Il reste aussi humble qu'il le fut jadis dans ''Standard'', cette première formation qui l'a réellement révélé au public congolais…»*. Voici près d'une dizaine d'années, relève-t-on, *«que François M'pelé, s'est lancé dans le professionnalisme, en terrain inconnu. Non seulement il a pu ''percer'', mais s'est imposé dans un sport qui devient de plus en plus élaboré, de plus en plus scientifique »*.

Francis Borelli, le président de son équipe, le Paris Saint-Germain, ne manque pas également dans ce livre de louer les qualités de François M'pelé : *«C'est avec le plus grand plaisir que j'ai été amené, en ma qualité de nouveau président du Paris Saint-Germain, à renouveler le contrat qui lie François M'pelé à notre club. Bien qu'il soit maintenant le doyen et, en même temps, un des plus anciens joueurs de notre équipe fanion, il a su conserver l'enthousiasme de sa jeunesse et la volonté de réussite qu'il affiche depuis toujours. Je dis de lui qu'il est le football de la tête aux pieds. Il a en effet une formidable détente verticale qui lui a permis de marquer de nombreux buts de la tête, et si son pied droit est doté d'une ''frappe de mule'', son pied gauche n'a pas grand-chose à lui envier. Ajoutez à cela, une belle vitesse de course et vous obtiendrez un joueur généreux, justement considéré comme un poison violent par toutes les défenses. A ses qualités de joueur exceptionnel viennent s'ajouter, tout aussi importantes, ses qualités d'homme empreint d'une parfaite courtoisie (…) ».*

La couverture du livre

C'est un joueur de dimension internationale, relève-t-il, *«reconnu comme tel par tous ses pairs. A mes yeux autant, à n'en pas douter qu'à ceux de tous les connaisseurs, il représente l'incarnation du joueur absolument complet, le modèle dont pourraient s'inspirer tous les joueurs qui rêvent d'une grande carrière. Il me reste qu'à souhaiter que ce livre permette de mieux cerner l'attachante personnalité de François M'pelé, au travers des peines et des joies que le football lui a procurées, et profiter de l'occasion qui m'est offerte pour lui affirmer publiquement mon désir de le voir encore souvent ''mouiller le maillot'' du Paris Saint-Germain.»*

François M'pelé est né le 13 juillet 1947 à Brazzaville.

Attaquant international congolais, il possède un palmarès impressionnant: 463 matchs, 163 buts (en championnats, hors Coupe de France et matchs amicaux). Il compte 29 sélections et 12 buts avec l'équipe nationale, de 1971 à 1978, et demeure le sportif congolais qui a le plus marqué le football européen. Il a presté dans Standard de Brazzaville (1964 à 1968). En France, dans AC Ajaccio (1968 à 1973) ; Paris Saint-Germain (1973 à 1979) ; RC Lens (1979 à 1981) et Stade Rennais FC (1981 à 1982).

Alain-Patrick MASSAMBA

Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville,
Sis 35, avenue de Auxence ICKONGA, 1er étage immeuble IWANDZA (Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville. Boîte Postale: 1674, Téléphone: (242) 05 536.17.98/06 665.34.83
E-mail: officenotarial.mounguengue@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS

LOGIQUE DEVELOPPEMENT CONSULTANTS
En sigle «LODEC»
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 de Francs CFA
Siège social: Avenue Emile BIAYENDA,
Immeuble SAVA PRESTO, Centre-ville, Brazzaville
RCCM: CG-BZV-01-2013-B12-00141 (République du Congo)

Suivant procès-verbal sous seing privé de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «LOGIQUE DEVELOPPEMENT CONSULTANTS», en sigle «LODEC» S.A.R.L. signé en date du 26 août 2020, déposé au rang des minutes du notaire soussigné en date du sept septembre deux mil vingt, enregistré le 08 septembre 2020 à la recette d'Impôts de Poto-Poto, Brazzaville, sous folio 164/2; numéro 1197, il a été décidé:
Le transfert du siège social: du «129, rue Reims, Immeuble EBATHA, Rond-point de la Coupole, Centre-ville, Brazzaville (République du Congo)» au «Avenue Emile BIAYENDA, Immeuble SAIVA PRESTO, Centre-ville, Brazzaville».
Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville en date du 10 septembre 2020.

Pour Avis,
Maître Ludovic MOUNGUENGUE,
Notaire.

BOLLORÉ
TRANSPORT & LOGISTICS

ANNONCE LEGALE

BOLLORE TRANSPORT ET LOGISTICS CONGO
Société Anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 503.295.000 Francs CFA
Siège social: Avenue de Loango — B.P.: 616 — Pointe-Noire (CONGO)
RCCM: CG/PNR/08 B 252
Pointe-Noire, République du Congo

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date à Pointe-Noire du 30 juin 2020, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 16 juillet 2020, sous le numéro 170, Folio 137/1, les actionnaires ont notamment décidé de:
- Renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Philippe LABONNE pour une nouvelle période de deux années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Renouveler le mandat d'administrateur de la SOCIETE D'EXPLOITATION PORTUAIRE AFRICAINE pour une nouvelle période de deux années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Renouveler le mandat d'administrateur de la SOCIETE DE PARTICIPATIONS AFRICAINES pour une nouvelle période de deux années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
Dépôt dudit procès-verbal a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,
L'assemblée générale.

ANNONCE LEGALE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1er étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE TCHICAYA, Téléphone (242) 06 632 40 06 E-mail:andrenaveck9@gmail.com.

A, suivant acte authentique reçu le douze mai deux mille vingt, enregistré folio 109/7 n°121, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société A Responsabilité Limitée ;
Dénomination: OCEAN CREWING CONGO SARL ;
Objet: Mise à disposition du personnel On/Off Shore; Education maritime, Import/export ;
Capital: UN MILION (1.000.000) ;
Siège: Pointe-Noire, 23, avenue, Docteur Dénis LOEMBA, Immeuble les manguiers, quartier centre-ville, République du Congo ;
Gérance: La société est administrée et gérée par Madame Michaelle Rock KISTSOUKOU, de nationalité congolaise, née à Pointe-Noire, le dix-sept février mil neuf cent quatre-vingt-six.
R.C.C.M CG-PNR-01-2020-B23-00003.

Pour avis,
Le notaire.

COMMEMORATION

Le traité De Brazza-Makoko, 140 ans déjà

La date du vendredi 10 septembre 1880 marque la signature entre l'explorateur franco-italien Pierre Savorgnan De Brazza et Makoko, dit Ilo 1er, roi des Batékés. Le traité avait, entre autres, pour corollaire la fondation de Brazzaville et une succession d'événements qui se rattachent à l'essence même de la construction de la République du Congo. Pour commémorer les 140 ans de cet acte séculaire, Belinda Ayessa, directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, a lancé à Brazzaville, une série d'activités dont des conférences scientifiques qui s'étalent jusqu'au 31 octobre prochain au siège du Mémorial.

Belinda Ayessa

Tout en observant les mesures barrières édictées par le Gouvernement, plusieurs personnalités ont été conviées à prendre part à la cérémonie d'ouverture. Notamment l'ambassadeur d'Italie au Congo, Stefano De Leo, la délégation de la Cour royale de Mbé conduite par le prince Ntsalou, fils d'Alphonse Ntsalou, le 13e roi des Tékés, les autorités de la Faculté des lettres, les historiens et hommes de lettres de l'Université Marien Ngouabi, etc.

La cérémonie a été agrémentée par la prestation de la troupe théâtrale du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, sous la modération de l'écrivain Pierre Ntsémou.

Pour Belinda Ayessa, cette signature mérite d'être célébrée en ce sens qu'elle *«ouvrit la trajectoire d'une histoire féconde»*.

Sous la modération du Professeur Joachim Goma Thethet, historien, le ton de cette première journée commémorative de l'acte De Brazza-Makoko a été donné par la conférence du Professeur Joseph Itoua, enseignant-chercheur d'histoire contemporaine à l'Ecole normale supérieure.

Sous le thème: *«Traités De Brazza-Makoko et leurs incidences»*, les participants ont été édifiés sur le fait que le traité du 10 septembre 1880 est consubstantiel à celui du 3 octobre 1880, d'une part entre De Brazza et Makoko et d'autre part entre De Brazza et un des vassaux du roi Makoko. Cela a eu pour incidences, entre autres: la création de Brazzaville, l'installation du sergent Malamine comme représentant de la France à Brazzaville, la convention France/Belgique du 5 février 1885 sur la rétrocession par la Belgique des territoires de la vallée du Kouilou-Niari, autrefois propriété de la Belgique et vice versa.

Photo de famille après la cérémonie d'ouverture

Après quoi, s'en est suivie la création de l'Afrique équatoriale française (AEF).

La responsable du Mémorial a soutenu que *«sans le traité De Brazza-Makoko, Brazzaville ne serait certainement pas devenue une agglomération témoin de l'histoire, puis une cité verdoyante avec une population multiculturelle, puis une capitale refuge d'une France occupée…»*.

Pour Belinda Ayessa, se souvenir de ce traité, c'est porter le regard sur les indices que cet événement a eus sur le processus d'urbanisation d'un espace rural dont l'avenir se traça à la faveur de la rencontre entre deux personnalités éprises d'amour et de paix.

C'est ainsi que dans l'histoire qui lui a été rapportée, a dit le prince Ntsalou, Pierre Savorgnan De Brazza était un homme pacifique. S'il ne l'était pas, Makoko, en tant qu'homme de paix, ne l'aurait pas reçu. Et il n'aurait pas conclu avec lui un pacte de sang. Il explique qu'en faisant des libations de sang, *«les deux hommes se sont acceptés comme amis»*.

Pour que le Mémorial continue à être le creuset d'un bouillonnement culturel sur la place de Brazzaville, a estimé Belinda Ayessa, la mise en perspective des activités arrimées aux 140 ans du traité Brazza-Makoko et de la fondation de la capitale du Congo n'est qu'un pan de ce que l'institution culturelle offrira. Comme par le passé, d'autres activités viendront conforter l'attente des férus de la culture.

Marcellin MOUZITA M

FESTIVAL INTERNATIONAL KIMOKO (FIK)

La 13e édition en format réduit, pour cause de coronavirus

La 13e édition du Festival international Kimoko (FIK) n'a pu se tenir à la date fixée, du 7 au 12 juillet 2020, à cause de la pandémie à Coronavirus. Cependant, une édition témoin a été présentée le samedi 5 septembre 2020 à Nanga, dans le 6ème arrondissement Ngoyo de Pointe-Noire.

Le public attentif au spectacle

Organisée dans le respect strict des mesures barrières édictées par les autorités sanitaires, la 13e édition du Festival International Kimoko de cette année a, pour ainsi dire, vaincue la pandémie à COVID-19. En effet, à cause de cette maladie, plusieurs activités culturelles ont été annulées, une raison pour le Comité d'organisation du FIK, de proposer une édition spéciale afin de détresser la population.

Alphonse Nkala, directeur du FIK

Pour la première fois depuis la création du FIK, les spectacles qui autrefois se déroulaient en une semaine, se sont tenues en un jour. Une autre particularité est la participation unique des artistes nationaux. Le public a eu droit à trois spectacles: la compagnie Viluka d'Arsène Kisita, l'Or des Femmes de Mambou Aimée Gnali et le Mars des mots, une compilation de textes d'auteurs différents dont: Huguette Ngnga Massanga, Alphonse Chardin Nkala, Maxime Kibongui et Gabriel Okoundji. Ces textes, proposés sous forme de théâtre, sont une création de Kimoko.

Les artistes sur scène

Pour le Comité d'organisation du FIK, la 13e édition a eu sa raison d'être, même s'il n'y a pas eu de partenaires pour l'accompagner. Le comité reste toutefois confiant pour la 14ème édition qui aura lieu en juillet 2021, tout en espérant, qu'il y aura plusieurs partenaires et sponsors cette fois.

A signaler que l'ensemble des spectacles ont été diffusés en direct sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram).

Jessica KINANI

PROJET DE PUBLICATION D'ANTHOLOGIE

(Sous la direction des écrivains Aubin Banzouzi et Gaëtan Ngoua)

Titre: «Martin Luther King, Nelson Mandela, George Floyd…
Plaidoirie pour la cause de l'Homme noir dans l'histoire

Modalités de participation:

• Chaque auteur est libre d'utiliser le genre littéraire de son choix (poésie, conte, récit, monologue, dialogue, réflexion, analyse, etc.);
• Le texte produit ne doit compter qu'une ou deux pages seulement, accompagné d'une biographie de deux à cinq lignes, plus la photo de l'auteur;
• L'envoi du texte se fera sur pièce jointe à l'adresse électronique suivante: aubin.banzouzi@yahoo.fr
• Dernier délai de réception des manuscrits: vendredi 20 novembre 2020, à 20h00.

Téléphone: 00242 743 86 18
ou 00242 06 832 12 06

Le cri d'un pasteur

Homélies et discours de Monseigneur Louis PORTELLA MBUYU Evêque du diocèse de Kinkala (2002 - 2020)

LMI

Le retour sur le colloque scientifique international: vie et existence au Royaume de Kongo

Par Dominique NGOIE-NGALLA

Le détour par l'histoire d'un ensemble politique de notre sous-région, depuis disparu, mais qui a légué un patrimoine spirituel considérable à notre pays, le Congo, dont les ancêtres du gros de la population étaient des ressortissants de cet ensemble politique, le détour par l'histoire du royaume de Kongo, a été le prétexte saisi par madame Belinda Ayessa, Directrice du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, pour convoquer un colloque scientifique international qui réfléchirait sur la problématique du vivre-ensemble qui préoccupe le Gouvernement de notre pays, qui espère trouver là, réponse qui ne soit pas d'ordre intellectuel et théorique seulement, devenant vite un misérable slogan creux. Comment faire pour que, dans l'Etat multiculturel de notre pays, convergeant vers des objectifs partagés et tendu vers un même but, la multiplicité des communautés morales, ou ethnies installées sur l'espace social du pays se tolèrent, s'accepte dans un mutuel accueil citoyen ?

Et, justement, l'organisation de la communauté politique du royaume de Kongo, son éthique, pourrait être, pour les Congolais, le modèle qui inspire les attitudes citoyennes que nous appelons tous de nos vœux en notre pays. Fédération d'une multitude de communautés, certes organisées autour des mêmes valeurs dominantes, la langue, la religion, les codes sociaux, les codes juridiques, mais opposées par bien des particularismes locaux, le royaume Kongo parvint à les faire cohabiter en harmonie.

Moyennant quoi, la communauté politique Kongo fut d'une admirable stabilité politique et sociale.

Il en eut été ainsi des siècles encore sans l'intrusion des Occidentaux dans la gestion des affaires du royaume. Et qu'est-ce donc qui, sur des longues générations, assura cette stabilité politique du royaume? Le consensus de toutes ses composantes sociales sur la nécessité du respect des valeurs de civilisation des principes et des normes politiques sur lesquels reposait l'organisation du royaume

Dans les Etats africains postindépendances, le niveau de désordre baisserait, et quoique d'origines culturelles différentes, les acteurs sociaux de ces Etats auraient des liens moins heurtés si les pouvoirs publics de ces pays se montraient plus respectueux des lois de la cité, à l'élaboration desquelles ils avaient eux-mêmes participé. Le développement d'une nation reste de l'ordre de l'utopie sans, chez les hommes politiques, une réelle volonté de s'arrimer à la règle.

La première règle à respecter religieusement étant la constitution la loi fondamentale, le fondement même du vivre ensemble, mais impossible dans la paix et l'harmonie, sans une éthique qui fournit les principes existentiels: principes d'action raisonnables, de maîtrise de soi, de contrôle des émotions et des passions; de perfectionnement de ses potentialités.

C'est ce que nos Ancêtres Kongo désignaient du terme Kimuntu qu'on peut entendre comme la réalisation ambitieuse d'un idéal d'humanité, qui est aptitude à l'accueil de l'autre. Et comment les femmes et les hommes qui font de la culture du Kimuntu un objectif prioritaire, ne réaliseraient-ils pas entre eux, le vivre ensemble que nous appelons de nos vœux ? Pour y être, un minimum de discipline de nos affects suffit.

Cette méditation de la civilisation du beau royaume a convoqué des philosophes, des historiens, des psychologues, des écrivains, des anthropologues, des historiens de l'art. A partir de l'angle d'attaque que lui indiquait son profil de formation intellectuelle, chaque intervenant a mis au centre de sa réflexion, le dynamisme et la vitalité de la civilisation et de la culture Kongo à travers les âges.

Culture et civilisation Kongo si vivantes que, même dans le Nouveau monde où ils furent déportés, elles survécurent dans nombre d'activités ou elles devinrent, pour les malheureux esclaves, un merveilleux refuge spirituel, mais aussi un bel héritage non seulement pour les descendants de ces esclaves, mais aussi pour le monde tout entier; tant cette civilisation Kongo véhicule de valeurs universelles.

C'est dire combien ce colloque a eu raison de rappeler aux Congolais leur devoir de mémoire vis-à-vis de leur passé dont ils ont tant à apprendre, s'ils veulent relever le défi d'une construction de la Nation qui s'annonce problématique, pour le moins.

La nation nait (sans doute progressivement) lorsque, même venus de mille horizons culturels divers, mais d'accord sur des valeurs partagées, des femmes et des hommes travaillent à surmonter leurs différences originaires et consentent à vivre ensemble, dans l'harmonie.

Pour former à terme une même grande âme collective, une même conscience collective, mais qui ne va pas sans le sacrifice de chacun et de tous. Le sacrifice de nos égoïsmes.

Dominique NGOIE-NGALLA

Chrétien: missionnaire au sein de sa famille

Par Raîs Gloria

L'homme est habité de l'idée du divin qui le met en permanence à la recherche de Dieu. Tout le monde fait ou a déjà fait l'expérience de la recherche de Dieu. C'est pourquoi nous le cherchons tous ou presque, d'une manière ou d'une autre. Les vrais chercheurs de Dieu continuent à le chercher même quand ils l'ont trouvé. Cela se réalise à travers l'observation des préceptes divins et la continuelle révision des actes qu'on pose. C'est pour cela que la religion est nécessaire. Cette nécessité se réalise à travers la fonction que la religion assume de relier l'homme à Dieu, à travers un ensemble de règles spirituelles. Pour les chrétiens catholiques, l'Eglise assure pleinement ce rôle de liaison entre Dieu et son peuple par le biais de ses ministres (pape, évêques, prêtres et diacres). Ceux-ci annoncent à toutes les nations la bonne nouvelle de Dieu.

La bible est pour ce faire, la feuille de route de l'itinéraire spirituel des chrétiens. Si le fondement de la Bible est l'amour conjugué en deux temps, c'est-à-dire l'amour de Dieu et l'amour du prochain, le chrétien par son témoignage de vie a le devoir d'être le canal qui conduit les non-évangélisés et les athées à l'amour par excellence : Jésus-Christ, le sauveur de l'humanité. En d'autres termes, le chrétien est un panneau de signalisation sur l'autoroute de la vie terrestre qui renvoie à Jésus. Mais dans ce vaste champ de l'humanité qu'est le monde, par où le chrétien devrait-il commencer à signaler Dieu ou le chemin qui mène à lui ? Il ne faut pas trop se casser la nénette devant cette interrogation. Toute œuvre commence quelque part avant de se répandre partout. Ce quelque part de chaque chrétien est bien évidemment sa famille. En effet, on ne peut donner à ceux qu'on aime que ce qu'on a de bien. Pour le cas du chrétien, ce qu'il a de précieux c'est Jésus. D'où la nécessité de le donner et de le léguer à sa progéniture et à son entourage. Le processus de l'offre de Jésus à ceux qu'on aime se traduit par des gestes simples comme faire le signe de la croix avant de prendre un verre d'eau, prier avant de manger ou de dormir, aller en famille à l'Eglise les dimanches. A en croire les psychologues, les plus petits, en voyant cela, apprendront par mimétisme ou imitation. Cette réalité, nous la vivons au quotidien depuis des décennies. Cependant, de nos jours, elle s'évanouit peu à peu. Ce constat semblera à première vue irréaliste à mes lecteurs. Et pourtant ce que je dis est bien fondé. Il suffit de s'approcher de plus près de la réalité quotidienne des jeunes de la ville de Pointe-Noire. Allez faire un tour au centre-ville un dimanche à partir de 7h00 du matin et vous me direz.

En effet, ce lieu, jusqu'à la plage, est devenu un vrai foyer juvénile dominical. Les jeunes y passent presque la journée sous prétexte d'y pratiquer le sport. Mais en réalité, ceux qui les observent ne partagent pas cet avis car ils voient autre chose qu'un lieu sportif. C'est plutôt un lieu de rencontres entre filles et garçons, où germent la prostitution, la délinquance, l'amour du gain facile et l'incivisme. C'est donc l'autel de la dépravation des mœurs de nos enfants. A l'allure où vont les choses, on dirait que les jeunes ont remplacé le culte dominical par des succédanés. Il s'agit de la fantaisie nocive. Qui en est responsable ? Les parents qui ne surveillent pas leurs enfants. Parmi ces parents, on trouve malheureusement bon nombre de chrétiens. Auraient-ils oublié leur mission d'évangélisation au sein de leur famille? À chaque chrétien de se mettre en face de sa responsabilité ! Que les parents apprennent à proposer Dieu aux enfants, s'ils veulent endiguer la propagation de la dépravation des mœurs de notre société. S'il est vrai que la jeunesse est l'avenir de chaque société, à quelle société doit-on s'attendre dans 20 ans d'une jeunesse compromise par la délinquance et la prostitution ?

Le drame congolais: une succession d'occasions manquées

Le drame congolais procède d'une série d'occasions politiques et historiques manquées depuis novembre 1958. À chaque fois, les grands tournants de la vie nationale s'opèrent sans une raison apparente. En réalité, ils sont inspirés par les lobbies de violence, d'instabilité et d'exclusion qui agissent dans l'obscurité ou au grand jour pour influer sur la gestion du pouvoir d'État.

Par Pierre N'dion

1.Le Président Fulbert Youlou (abbé de vocation et profession) se sert d'une majorité parlementaire obtenue à l'issue d'un découpage électoral inique pour abolir, le 10 avril 1963, un système démocratique en vigueur au Congo.

Au lieu de consolider la jeune expérience démocratique, le Président Fulbert Youlou s'engage, sans raison apparente, à fusionner les trois formations politiques existantes: MSA, UDDIA-RDA, PPC. Il installe ainsi le pays dans la voie d'un parti unique de droite, à l'instar du régime du Président Houphouët Boigny, dans un contexte international de rivalité des blocs gauche/droite. Pourtant, malgré les crises politiques de 1957, 1958 et 1959 imputables, en grande partie, au tempérament obstiné de l'abbé, les institutions nationales ont fonctionné en privilégiant le dialogue politique consolidé par la formation des gouvernements d'union nationale. Il est destitué en 1963 par un mouvement populaire sous l'impulsion des syndicalistes, des jeunesses protestante, catholique, ouvrière, estudiantine et scolaire. Le bilan de ce soulèvement des populations de Brazzaville est de trois morts (martyrs de la révolution). Mais aucun parti politique existant ne parvient à survivre après la chute du régime de l'abbé; au contraire, le pays opte pour une formule de parti unique de gauche.

2. Le Président Alphonse Massamba-Débat, protestant de religion, pourtant convaincu du caractère extrémiste du courant marxiste avant-gardiste de son parti (MNR), favorise l'élimination des courants modérés (libéral chrétien et gauche intellectuelle).

Au lieu d'opter pour le projet politique proposé par une élite technicienne, le Président Alphonse Massamba-Débat adhère à la théorie maoïste qui relègue les intellectuels au 7è rang de l'échelle sociale, favorise le rôle des révolutionnaires qui clament que la révolution n'a pas besoin de savants, mais du génie créateur des masses populaires. C'est dans ce contexte que les premiers assassinats d'intellectuels ont eu lieu dans l'histoire de la jeune République. Alors que ses performances économiques sont bonnes, le Président laisse se développer un climat de terreur instauré par les milices armées: JMNR, Défense civile, Garde présidentielle avec les sinistres Mabouaka et un dénommé Castro. Sans motif apparent, il réalise un coup d'État constitutionnel le 12 janvier 1968 (dissolution de l'Assemblée nationale et suppression du poste de Premier ministre), en s'appuyant sur les milices armées et la Défense civile contrôlées par le courant marxiste avant-gardiste. Les affrontements entre l'Armée et la Défense civile se soldent par une centaine de morts au Camp de la météo, à Makélékélé. Le Président Alphonse Massamba-Débat perd le contrôle du pouvoir en 1968 avec l'intégration de la Défense civile dans les Forces armées congolaises. Cependant, les courants modérés civils et militaires ne parviennent pas à s'imposer sur la scène politique nationale.

3. Le Président Marien Ngouabi, fondateur du Parti Congolais du Travail (PCT), essuie plusieurs tentatives de coups d'État opérés par les courants de droite libérale (Kinganga, alias Siroko, Augustin Poignet, Bernard Kolélas…) et de gauche radicale (Mouvement du 22 février 1972 d'Ange Diawara, Ambroise Noumazalaye, Camille Bongou, Godefroid Matingou, Benoît Moundélé Ngollo…). Il finit par constater l'échec du socialisme scientifique par la déclaration du comité central du 12 décembre 1975, malgré le premier boom pétrolier.

Au lieu de négocier une ouverture politique, le Président Marien Ngouabi s'engage, sans justification claire, à poursuivre, coûte que coûte, la radicalisation de la révolution et sollicite, contre toute attente, la collaboration de son prédécesseur, le Président Alphonse Massamba-Débat.

Inspirés par son lobby OBUMITRI (oligarchie bureaucratique, militaire et tribale), ses compagnons crient à la trahison de la révolution et mettent en exécution leur slogan: « si tu avances, nous avançons, si tu t'arrêtes, nous te pointons, si tu recules, nous t'abattons! ». Le dénouement est tragique pour les deux présidents qui seront assassinés. Malgré l'assassinat des présidents de la République et de nombreux responsables civils, militaires et religieux, l'option socialiste est maintenue comme doctrine officielle du nouveau régime incarné par une junte.

4. Le Président Jacques Joachim Yhombi Opango, adepte reconnu du système libéral, arrive au pouvoir après le constat officiel de l'échec du socialisme initié par le Président Alphonse Massamba-Débat et radicalisé par le Président Marien Ngouabi.

Au lieu de profiter de cette conjoncture particulière pour donner un coup d'arrêt à un système politique dont le bilan s'est révélé globalement négatif, le Président Jacques Joachim Yhombi Opango se déclare sans raison apparente: «fidèle continuateur de l'œuvre du Président Marien Ngouabi, fondateur du premier parti marxiste léninisme au pouvoir en Afrique noire».

Président de la junte qui a pris le pouvoir en dehors de tous les mécanismes constitutionnels, ouvertement soupçonné d'animer l'aile droitière et liquidationniste du PCT, dont il est suspendu du Comité central, le Président Jacques Joachim Yhombi Opango réhabilite, sans raison apparente, cette instance dirigeante du parti qui réalise un coup d'État de palais le 5 février 1979.

5. Le Président Denis Sassou-Nguesso arrive au pouvoir dans une conjoncture économique exceptionnellement favorable avec le second boom pétrolier des années 1980.

Au sortir de la série de crises politiques et sociales aigues, le Président Denis Sassou-Nguesso, au lieu de modérer la ligne politique du régime opte, sans raison apparente, pour une vision autarcique et autogestionnaire de développement dite autocentré et autodynamique inspirée du modèle des économies planifiées des pays de l'Europe centrale. Malgré les importantes ressources propres générées par les revenus pétroliers, il continue à recourir aux emprunts secs à l'extérieur et à l'étatisation de l'économie. Cette politique se solde par un endettement colossal et une paupérisation des populations. Le Congo devient le pays le plus endetté par tête d'habitant au monde.

6. Après la Conférence nationale de 1991, le Professeur Pascal Lissouba est le premier Président démocratiquement élu au suffrage universel direct dans l'histoire du Pays.

Pendant qu'il s'attelle à gérer les alliances électorales historiques nouées depuis 1958 entre les leaders politiques de la vallée du Niari et ceux de la Cuvette, dans le souci de donner un caractère national aux projets politiques, son lobby «la bande des quatre» s'ingère maladroitement dans la gestion des grandes stratégies du pouvoir. Par exemple, ce lobby passe outre les instructions du Président de la République pour élire le président de l'Assemblée nationale. Il initie une compétition dans l'hémicycle entre le candidat du PCT soutenu par le Président et un candidat allié à l'UPADS, au motif que le président de l'Assemblée doit nécessairement sortir du groupe parlementaire majoritaire. Mais la suite des événements donnera raison au Président Pascal Lissouba, car, après plusieurs tractations, André Milongo, devenu président de l'Assemblée, est issu d'un groupe parlementaire bien moins important que celui du PCT.

A cause de cette maladresse politique de la bande des quatre, le nouveau régime bascule dans une série de crises politiques et militaires.

Notons que la bande des quatre est composée d'anciens du MNR des années 1965 qui, arrivés au pouvoir en 1992, reprennent leur vieille formule de milices armées.

Face à une Force publique fortement tribalisée par l'ancien régime, la bande des quatre préconise la création des Cocoyes pour soutenir le nouveau pouvoir constamment menacé par les anciens candidats à l'élection présidentielle de 1992. En effet, les armes ramassées dans le Couloir du Congo pendant la transition sous le Premier ministre André Milongo se sont retrouvées aux mains des Ninjas. L'arsenal de la milice populaire de PCT est devenu l'héritage des Cobras. Le mandat de Président Pascal Lissouba se trouve placé sur un volcan en activité et va connaître deux guerres civiles: celle dite Nibo/Tchèques à Bacongo et celle particulièrement sanglante de 1997 qui s'est inutilement poursuivie en 1998 et 1999 pour organiser la chasse aux prétendus «génocidaires» de l'ancien régime.

7. Le Président Denis Sassou-Nguesso revient au pouvoir les armes à la main à la fin de la guerre civile de 1997 avec l'aide de l'armée angolaise qui campe sur le territoire national pendant près deux ans. Au lieu de repartir tout simplement à Libreville pour conclure un accord de cessation des hostilités et prendre la communauté nationale et internationale à témoin, le Président Denis Sassou-Nguesso, sans raison apparente, a continué de tuer un serpent mort en traquant les responsables de l'ancien régime au nom de la paix. Au sortir de la guerre civile, un pouvoir dyarchique s'installe avec l'émergence du lobby oubanguien dit Katangais qui s'est illustré pendant la guerre civile. Ce nouveau lobby, initié par le colonel François Xavier Katali et Edouard Ambroise Noumazalaye, prend la place du lobby Kouyou en pays Bangala.

L'histoire du pays semble à nouveau se répéter avec la résurgence des courants politiques déjà connus après le soulèvement populaire de 1963 avec le retour au pouvoir:

- des tenants du courant libéral chrétien (Paul Kaya, Mambou Aimée Gnali, nièce de Joseph Pouabou, Edouard Ebouka Babakas, Pr Lumwuamu, colonel Aimé Portella…) ;
- du courant des marxistes avant-gardistes (Edouard Ambroise Noumazalaye, Claude Ernest Ndalla, dit Graille, Justin Lékoundzou Itihi Ossétoumba, Pierre Nzé, Martin Mbéri, Gabriel Oba Apounou...) ;
- de la gauche modérée et intellectuelle (Jean Pierre Thystère Tchicaya, Rodolphe Adada, Pierre Moussa, Jean-Baptiste Tati Loutard, Martin Mbemba, Pierre Damien Boussoukou Boumba, Henri Djombo, Mathias Dzon);
- du courant militaire (Yves Motando Mongo, Pierre Oba, Yvon Ndoulou, Niombbela, Florent Tsiba, Moundélé Ngollo, Moukoki, Longonda, Norbert Dabira, Konta, Hilaire Mouko, Bouissa Matoko, Morlendé, François Ndenguet, Adoua, Aboya, Bonaventure Engobo, Zambila, Ntsourou, Elobakima...);
- des anciens compagnons du président (Raymond Damase Ngollo, François Xavier Katali, Gérard Bitsindou, Emmanuel Ngouélondéle Mongo, Lucien Gouéguel, Alphonse Mboudo Nesa…;
- du clan familial (Aimé Emmanuel Yoka, Jean Dominique Okemba…).

Comme en 1964, le courant libéral chrétien sera le premier évincé du Gouvernement (Paul Kaya, puis Mambou Aimée Gnali...). Par la suite, les courants marxiste et gauche modérée seront considérablement affaiblis avec le limogeage progressif de Claude Ernest Ndalla, Lékoundzou Itihi Ossétoumba, Pierre Nzé, Martin Mbéri, Jean Marie Tassoua, Mathias Dzon, ... Reste en lice le courant militaire considérablement épuré, le clan familial et quelques fidèles compagnons du Président.

Le triomphe de ces trois ailes issues de la guerre civile renvoie aux calendes grecques les possibilités d'une véritable ouverture démocratique au Congo.

Leçon de chose pour les lecteurs: identifiez pour votre gouverne personnelle les noms des personnalités publiques et privées qui se sont constituées membres des lobbies de violence, d'exclusion et d'instabilité de chaque régime politique de notre pays de 1958 à nos jours.

Source de ce point de vue : « Quête démocratique en Afrique tropicale (les occasions manquées au Congo-Brazzaville de 1957 à 1997» p.p. 215 à 218) publié à L'Hharmattan, Paris 2011 .

Imprimerie Saint-Paul s.a.

Direction générale
E-mails: ispbrazza2008@gmail.com
ftchingoutouandre@gmail.com
Tél: 06 494 60 93

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:
* impression de toutes cartes confondues
* impression des calendriers
* conception des logos
* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
* reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:

Directeur commercial:
Blaise BIKINDOU
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09

Imprimerie Saint Paul:
80 ans de savoir-faire à vous plaire.

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

POLITIQUE SPORTIVE

Des états généraux, pourquoi pas?

Face à la médiocrité des performances du Congo sur l'échiquier international, le ministre des Sports Hugues Ngouélondélé a indiqué récemment à la presse, en substance, qu'il ne serait pas inopportun d'organiser les états généraux du sport.

Lorsqu'on lui demande de commenter le bilan du sport congolais en soixante ans d'indépendance, le ministre des Sports relève que sur le plan des infrastructures, le pays a fait un bond en avant. Beaucoup d'infrastructures sportives nouvelles ont germé du sol congolais ces dernières années. Et elles sont modernes. On les trouve à travers tout le pays. Chaque département a eu son stade municipal. *«Peu de pays en Afrique»*, affirme-t-il, *«disposent de telles infrastructures»* disséminées dans leurs territoires. Mais ensuite?

Le ministre Hugues Ngouélondélé

Des prestataires pour gérer les infrastructures

Le désenchantement pour le patron du sport, c'est que ces stades ne sont pas entretenus, parce que *«les moyens ne sont pas mis à la disposition des différents ministres pour rendre ces lieux praticables» «Pour les viabiliser, il faut les utiliser et les entretenir. On ne peut pas investir autant que nous l'avons fait et laisser dans l'état d'abandon ces infrastructures. Il faut que ça change. Je pense que nous sommes sur la ligne de pouvoir trouver des partenaires pour que ces infrastructures soient utilisées à bon escient»*, a-t-il déclaré.

Sur la question des performances, force est de reconnaître que le bilan est moins reluisant. Les résultats sont de plus en plus décriés, critiqués. Notamment en football. Le ministre le reconnait: *«Cela fait plus de quarante ans aujourd'hui, nous n'avons plus rendez-vous avec les victoires, excepté la CAN Juniors que nos jeunes ont remporté en 2007 grâce, surtout, au Président de la République qui avait à l'époque décidé de la création d'un centre de formation où ces jeunes ont été bien encadrés, ce qui a fait qu'ils gagnent ce titre».*

Un maître-mot: formation

Le ministre des Sports pense qu'il est temps de poser les bases d'une véritable relance du sport dans le pays. Selon lui, le Gouvernement et les principaux acteurs de la vie associative doivent investir dans la formation, par le biais de la création des centres de formation, pour booster le niveau: *«Sans formation, toutes disciplines confondues, on n'arrivera à rien. Il faut investir dans la jeunesse»*. Il s'agit d'un objectif majeur, et c'est, d'ailleurs, soutient-il, la traduction dans les faits de la vision du Chef de l'Etat.

Visiblement, aborder l'état de santé du sport national préoccupe le ministre des Sports. Il va jusqu'à proposer l'organisation des états généraux: *«Le sport est en panne. Il faut prendre le temps de réfléchir; il faut même faire les états généraux du sport et choisir un chemin, avoir une vision et essayer de l'atteindre».*

G.-S.M.

ON A RETROUVE...

Alfred Ondongo "Le Brésilien"

On commence à avoir des nouvelles de certains sportifs que d'aucuns ont envoyé prématurément au pays des allongés. Ils sortent progressivement de leur trou. En tout cas, pas des tombes.

Quelle heureuse surprise, le témoignage de notre confrère Alphonse Ndongo ! Il a rendu visite à l'ancien joueur d'Etoile du Congo, Alfred Ondongo dit ''Le Brésilien'', et a posté sur sa page facebook une photo avec son hôte. Une façon de rassurer ceux qui étaient bouleversés par la mauvaise nouvelle qui a couru les rues en juillet dernier ou qui s'inquiétaient de son état de santé.

La joie a chassé la tristesse des amoureux du beau football dont Alfred Ondongo était un des adeptes. L'ex-numéro 8 ou 10

Alphonse Ndongo et Alfred Ondongo

d'Etoile du Congo aux frappes puissantes et ancien international (médaillé d'argent aux 1ers Jeux d'Afrique centrale de Libreville en 1976 sous les ordres de Maurice Ondjolet) sort d'une crise d'AVC.

Plus de doute: Alfred Ondongo est vivant ! Nous sommes heureux de l'annoncer à nos milliers de lecteurs sportifs. Il ne nous reste plus qu'à présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de longévité à l'élégant Alfred ''Le Brésilien''.

Jean ZENGABIO

FEDERATION CONGOLAISE DE FOOTBALL

Une assemblée des plus ordinaires

La très attendue assemblée générale de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) du samedi 12 septembre 2020 à la préfecture de Brazzaville aura été une rencontre des plus ordinaires.

Pour beaucoup, cela ne constitue point une surprise dans la mesure où il s'agit d'une assemblée générale ordinaire comme en prévoient les statuts. La convocation ayant été déclarée conforme, les délégués ont alors approuvé l'ordre du jour.

L'on peut en retenir quatre choses: l'adoption à l'unanimité des bilans, rapport d'activités et financier 2019, présentation du rapport de chaque ligue départementale (ce qui est nouveau) et, enfin, élection du 2e vice-président.

Les bilans auraient été adoptés à la majorité écrasante, selon une source. S'agissant des rapports de chaque ligue, selon le communiqué final, *«il ressort dans l'ensemble que ces ligues ont toutes des difficultés de matériels, d'infrastructures, présentent quelques difficultés dans l'organisation des compétitions en raison du manque, ou du faible nombre des officiels des matches qualifiés et, pour certaines ligues, du nombre pléthorique des équipes engagées aux différentes compétitions, notamment à Brazzaville et à Pointe-Noire. La restructuration des sous-ligues, le manque d'entraîneurs qualifiés au sein des équipes prenant part aux championnats qu'elles organisent»*

On comprend pourquoi les présidents des ligues ont sollicité du Comité exécutif *«l'organisation de la formation des officiels de matches, des entraîneurs afin d'améliorer leurs compétitions.»*

Une partie des membres de l'assemblée générale

Les délégués ont, enfin, entériné l'élection de l'ancien international et entraîneur national Henri Endzanga au poste de deuxième vice-président de la FECOFOOT, mettant ainsi fin officiellement à une vacance qui commençait à durer.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

COVID-19 ET ARBITRAGE

Les arbitres de football appréhendent une reprise difficile

La maladie du coronavirus a impacté les arbitres nationaux et internationaux de football congolais. Mais ils ne lâchent pas prise, bien au contraire. Ils travaillent et s'entraînent pour être au top à la reprise des compétitions.

La pandémie de la COVID-19 ne laisse pas indifférents les arbitres de football congolais. Elle a eu des incidences sur les activités physiques des hommes en noir locaux et internationaux, en raison de l'interdiction d'activités sportives sur toute l'étendue du territoire national et de la suspension des compétitions africaines et mondiales.

Les arbitres nationaux et internationaux n'ont pris part à aucun match de football, depuis le 15 mars 2020, date de l'interdiction de toute activité sportive au Congo. Certains d'entre eux pourront être désignés pour les prochaines journées (2e et 3e) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (Can) 2022 ou les compétitions interclubs.

Selon l'arbitre international Messi Nkounkou, la reprise sera très difficile pour eux. *«Il est difficile de rester six mois sans faire un match. La longue pause aura donc forcément un impact sur nous. En tout cas, le risque est grand de perdre quelques notions. Nous n'avons pas la possibilité de pratiquer dans les aires de jeu. C'est cela qui rend la transition difficile. La reprise sera compliquée, parce que certains arbitres n'auront pas les automatismes dès le début»*, indique-t-il.

Mais le président de la Commission d'arbitrage de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT), René Daniel Louzaya, précise que le corps arbitral n'est pas resté totalement inactif durant cette trêve de six mois. Il souligne qu'ils sont à pied d'œuvre pour ne pas être pris au dépourvu. *«L'arrêt des compétitions n'a pas empêché le corps arbitral de s'entrainer comme il faut. Nous suivons régulièrement le planning de la FIFA que nous recevons tous les mois, portant sur la préparation physique et technique. Sur le plan technique particulièrement, exceptionnellement cette année il y a eu des cours en ligne; le dernier, c'est le cours MA qui a eu lieu du 1er au 3 septembre dernier. Il a réuni 25 arbitres Elite du Congo, dont 15 arbitres FIFA et 10 arbitres fédéraux. Sur le plan local, avec le développement des réseaux sociaux, nous échangeons aussi avec tous les arbitres à travers notre groupe WhatsApp. Cela nous permet d'être en contact permanent avec tout le monde et de les suivre régulièrement. Ce qui est important, c'est le maintien de la forme et on est en train de le travailler»*, rappelle le président de la Commission, lui-même ancien arbitre international.

Les arbitres travaillant en visioconférence (Ph. Fecofoot.cg)

L'international Messi Nkounkou renseigne qu'au-delà des entraînements physiques et d'autres exercices spécifiques, leurs supérieurs insistent aussi sur les cours théoriques par visioconférence. *«Moi et Raoul Ntsélé avons suivi le cours sur la VAR pour arbitres jeunes talents CAF, du 22 au 26 août dernier. Il a été dispensé en ligne et a connu la participation 43 arbitres et arbitres assistants CAF. Le prochain cours aura lieu à partir du 14 septembre, mais n'est réservé qu'aux arbitres Elite B CAF. Notre compatriote Danek Moutsassi, arbitre-assistant, est concerné. Nous sommes soumis aussi à l'évaluation de la qualité technique».*

Sur le plan local, on s'active aussi. *«D'ici la reprise des compétitions locales, nous allons organiser des séminaires, pour renforcer les capacités d'autres catégories d'arbitres, notamment les arbitres des départements et les arbitres fédéraux»*, informe René Daniel Louzaya.

G.-S. M.